

N°265

Mai - Juin 2012

Bulletin bimestriel des Naturalistes de la Haute-Lesse

Les Barbovillons

Sommaire

Calendrier des prochaines activités	2
Compte rendu des activités	
Détermination des ligneux dans les vieilles haies vives de basse Ardenne	4
Randonnée dans la Donation Royale de Ciergnon (5) - Autour de Férage	5
Initiation à la bryologie dans la vallée de la Wimbe à Haut-Fays	8
Promenade familiale dans la région de Pondrôme	11
L'Anticlinorium de Durbuy-Philippeville et la Transition Famenne-Condroz dans la région de Somme-Leuze – Durbuy	13
Promenade historique à la découverte d'activités liées à l'eau à Miwart	20
Observations ornithologiques le long du Ravel de Wanlin à Houyet	22
Chronique de l'Environnement	23
Informations	25

Calendrier des activités

Date	Sujet	Rendez-vous	Organisateur*
Dimanche 29 avril	Journée ornithologique aux décanteurs de Hologne-sur-Geer (Condroz) : une activité industrielle peut-elle favoriser la biodiversité ?	8h00 Sortie 22 de la E 411 (Ciergnon) pour le regroupement en voitures - second rdv sur place à 9h00 (église de Hologne-sur-Geer)	Marc Paquay et Pierre Limbourg
Samedi 5 mai	Matinée consacrée à la géologie et la végétation et faune des mares de la carrière. Après-midi consacrée à une promenade entre Wellin et Froidlieu, impacts paysagers d'une activité industrielle. IL EST IMPERATIF DE SE MUNIR D'UN GILET FLUO pour la visite de la carrière en raison des normes de sécurité.	9h30 Entrée des Carrières du Fond des Vaux à Wellin (route de Rochefort)	Jean Leurquin et Georgy De Heyn
Jeudi 10 mai	Réunion de la Commission Environnement Bienvenue à tous !	20h00 Rue du Tomboy à Chanly	Louis Deltombe et Philippe Corbeels
Dimanche 13 mai	La flore des pelouses sur calcaire - prospection dans le carré IFBL J6.34.41.	9h30 Réservoir (plateau des Pairées) entre Resteigne et Belvaux	Pierre Limbourg
Samedi 19 mai	Hotton, les rochers de Renissart et le camp romain. Sortie naturaliste et historique en collaboration avec les Naturalistes de Namur-Luxembourg	9h30 Parking derrière l'église de Hotton	Jean-Louis Giot et Jean Leurquin
Samedi 2 juin	Sortie ornithologique (matinée)	8h00 Église de Chavanne (commune de Nassogne)	Dany Pierret 0487 488 748
Dimanche 10 juin	Promenade familiale du dimanche après-midi : Thème: évolution d'un milieu menacé après gestion et problématique des reboisements en forêts sur coupes à blanc.	14h00 Mare de Sohier (sortie du village en direction de Fays-Famenne)	Georgy De Heyn
Samedi 16 juin	Initiation à l'étude des graminées à la réserve naturelle de Comogne, en collaboration avec les Naturalistes de Namur-Luxembourg.	9h30 Église de Focant (Beauraing)	Jean Leurquin et Pierre Limbourg
Dimanche 24 juin	Découverte de la réserve naturelle des Troufferies de Libin : Comment les activités humaines d'orpaillage, de détournement, de pâturage et de drainage ont induit une mosaïque remarquable d'associations végétales. Le point sur la gestion du site entreprise dans le cadre du projet Life-Lomme. Sortie conjointe avec les Naturalistes de Charleroi.	9h30 Église de Libin	Jean-Claude Lebrun

Calendrier des activités

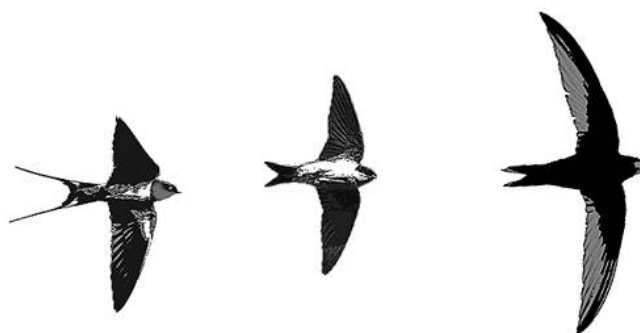
Date	Sujet	Rendez-vous	Organisateur*
Dimanche 22 juillet	Nous consacrerons principalement cette sortie à l'observation des insectes et autres invertébrés dans leur milieu et au hasard des rencontres ...	9h30 Église de Pondrôme	Marc Paquay
Du 9 au 13 juillet	Session naturaliste en Haute Maurienne Au programme : 1. Massif du Mont-Cénis (alt. : +/- 2100 m) 2. Col de l'Iseran (+/- 2800 m) 3. Parc de la Vanoise, entre Termignon (+/- 1350 m) et Bellecombe (+/- 2400 m) 4. Col du Galibier (2650 m) + éventuellement jardin alpin du Lautaret 5. Vallée de l'Avérole (1750 m – 1970 m) + éventuellement Haute Vallée de l'Arc près de Bonneval. Le programme de chaque journée sera adapté en fonction de la météo. Les participants assurent eux-mêmes leur logement, mais sont priés de signaler leur participation.	Tous les rendez-vous se feront à 9h30 au Parking situé à la sortie est du village de Lanslevillard, en bordure de la D902 (direction Bessans et Col de l'Iseran)	Organisation : Pierre Limbourg Guide : Francy Moreau
Dimanche 29 juillet	Promenade familiale du dimanche après-midi. Les Bois de Hart et d'Haur, floraisons estivales dont celle de l'épipactis pourpre.	14h00 Parking du château de Lavaux-Ste-Anne	Daniel Tyteca
Samedi 11 août	Sortie dans les Hautes Fagnes : informations dans le prochain numéro !		Louis Deltombe

Prochaine réunion du Comité prévue le 08 juin.

*: Les coordonnées des membres du Comité figurent en dernière page.

Légende

 Avertir le guide de la participation	 Promenade familiale	 Chantier	 Endurance requise
 Annulé en cas d'intempéries	 Activité spécialisée	 Activité en salle	
 Horaire inhabituel	 Attention changement !	 Activité nocturne	



Samedi 25 février

Détermination des ligneux dans les vieilles haies vives de basse Ardenne

JEAN LEURQUIN & JEAN-LOUIS GIOT

Sous un ciel gris, nuancé par moments d'une pâle lumière qui s'essaie vainement printanière, une quinzaine de participants, fascicules de détermination et bloc-notes à la main, se lancent à l'assaut des vieux chemins où de superbes vieilles haies aux individus vénérables nous offrent matière à détermination... et à discussion, sinon, où est le plaisir ?!

Au départ de l'église de Lomprez (entité de Wellin), et afin de situer la promenade sur le plan géologique, les roches emsiennes (Dévonien inf.) apparaissent déjà au niveau du parvis de l'église, témoignant de notre présence en basse Ardenne.

Nous empruntons la route qui borde l'ancien moulin avant d'aborder, 1 km plus au sud (l.d. Les Minires, alt. 320 m.), le chemin de terre empierré qui mène à une des plus anciennes haies vives de la région. Y affleurent les roches siliceuses verdâtres (grès, shales, siltites) de la Formation de Hierges, dans une direction ouest-est. Suivent les roches schisto-gréseuses lie-de-vin de la Formation de Chooz, plus ancienne, sur lesquelles s'est maintenue, depuis des décennies, un haie vive en galerie couverte, dans un paysage très bocager et vallonné qui fait la beauté et le charme de la région.

Ce chemin donne accès au massif forestier succédant aux prairies.

Cette « nef végétale » où dominant coudriers, aubépines et prunelliers, repose sur de très puissants et vénérables piliers tels *Malus sylvestris subsp. sylvestris* (pommier sauvage), *Cornus mas* (cornouiller mâle), *Pyrus communis subsp. pyrausta* (poirier sauvage), *Prunus avium subsp. avium*. Ce dernier fit l'objet d'une longue polémique... Il s'agit probablement du merisier, sous-espèce sauvage, à petits fruits rouges à chair mince et un peu amère. Il existe en effet une autre sous-espèce : *subsp. juliana*, qui regroupe de nombreux cultivars à fruit plus gros, rouge, crème ou noirâtre et à chair épaisse et succulente (Flore bleue). Rendez-vous pour vérification au moment propice !

A même le sol, on découvre un petit tas de noyaux dispersés, les uns ouverts en deux cavités à peu près équivalentes dont l'auteur est le Gros-bec, les autres rongés par un campagnol, l'animal ayant sans doute un grenier dans le tronc creux d'un arbre proche d'où il a éjecté les noyaux.

Un peu plus haut dans le chemin, l'entrée dans le bois de Margouyè est l'occasion de se remémorer les caractères distinctifs des bourgeons et feuilles (séchées) de quelques feuillus : chênes sessile et pédonculé, charme, hêtre, érable sycomore,...

Après la traversée rapide d'une prairie le long d'un sentier

herbeux bordé de quelques buissons, nous atteignons la route asphaltée de Gaumont Fosse qui nous ramènera aux voitures. Une dernière occasion nous est offerte d'admirer une autre haie vive ancienne, du même type que celle des Minires. Nous y découvrons quelques nouvelles espèces : frêne, bouleau verruqueux et/ou pubescent, ou hybride (à confirmer à la bonne saison !), ainsi que le sorbier des oiseleurs, aux bourgeons noirâtres velus particulièrement caractéristiques.



Les bourgeons du sorbier des oiseleurs (<http://www.sciencephoto.com>)

Sans avoir eu le temps d'entamer la seconde partie du programme (les haies vives de Calestienne, qui feront l'objet de la sortie 2013 !), le groupe se disloque, les plus courageux terminant l'après-midi là où d'autres discussions peuvent s'entamer tout en étanchant sa soif...

Samedi 3 mars

Randonnée dans la Donation Royale de Ciergnon (5) - Autour de Férage

ITINÉRAIRE RAOUL HUBERT
OBSERVATIONS MARC PAQUAY

Généralement les sorties et activités des Naturalistes de La Haute Lesse sont axées sur des thèmes spécialisés touchant tous les domaines de la faune, de la flore et du milieu. Parallèlement, le comité propose aussi des promenades consacrées à la découverte de sites, comme ce fut le cas pour cette cinquième randonnée dans la Donation Royale.

PRÉMICES PRINTANIERS

Trente membres se sont donné rendez-vous à 9h30 sur le pont de la Lesse à Houyet. Après un mois de février très dur, le temps redevenait plus doux, de 8 à 12°, calme sans vent. Humide le matin dans la vallée et plus ouvert l'après-midi sur le plateau. Un frisson de printemps ponctué par les premiers chants d'oiseaux et quelques floraisons perceptibles.

LES GORGES DU PETIT HUY

Houyet doit son origine à la construction d'une chapelle paléochrétienne par St Materne vers l'an 200. Le nom viendrait de celui de son ruisseau, l'Hilau ou Eau de Huy ou Petit Huy, se jetant ici dans la Lesse. Ensemble avec l'Ywoigne, le Daury, le Mahoux et aussi le Mossiat, le Férage, la Bole, ils forment le bassin hydrologique complexe à l'origine de cette belle vallée de basse Lesse, remarquablement creusée de gorges de plus de 150 m.

LA « TRÈS BELLE » DE FÉRAGE

Le circuit de 14 km fait le tour du domaine de Férage sur la commune de Houyet. Le bien est géré par l'administration de la Donation Royale depuis 1909. Il comprend de nombreux bois, une ferme et ses terres et le manoir de Férage avec son parc. Les domaines d'Ardenne et de Férage qui couvrent 708 ha ont été acquis par Léopold Ier en 1837. Le manoir avait été occupé ensuite par la favorite de Léopold II, Blanche Delacroix (1883-1948) qu'il appelait « très belle » et de 50 ans sa cadette... La dame fut anoblie en Baronne de Vaughan et fut épousée quelques jours avant la mort du Roi. On dit quelle fut la grande inspiratrice du Sire bâtisseur ! Aujourd'hui le domaine est loué à bail emphytéotique à un privé à qui incombe la charge d'entretien et de préservation.

LES CHEMINS DE L'ATLAS

La randonnée a été organisée sur un ensemble de chemins et sentiers communaux serpentant au travers du domaine. Trois d'entre eux ont été redécouverts pour la circonstance. Ce fut l'occasion d'attirer l'attention sur la récente réactualisation de la loi sur les chemins publics vicinaux avec l'abandon de la prescription trentenaire dès septembre de cette année. Cette sage décision permettra de revenir au principe original d'inaliénabilité du bien public.

C'est sous Léopold Ier qu'un premier cadastre avait été levé entre 1845 et 1850, cet « Atlas des Chemins » est toujours la référence légale des voies de communications rurales. La fédération « Itinéraires de Wallonie » qui rassemble plusieurs associations de marche et de tourisme, dont les Sentiers de Grandes Randonnées, travaille activement à la préservation et la réouverture de ces anciennes voies lentes. Elle gère aussi un intéressant site inventaire pour le Namurois.



Le sentier communal 33 envahi ! (Photo Raoul Hubert).

DÉPART AU MAUPAS

Les naturalistes s'étaient réunis pour le départ de cette journée découverte « au Maupas » (H 120 m). Il y avait ici depuis le Moyen Age un moulin, à double grande roue au 19^e siècle, alimenté par de complexes ouvrages de bassins sur la Lesse plus en amont. Il fut exproprié et ses meuniers devinrent fermiers dans la ferme qui leur fut remise en échange sur le domaine. Vers 1860 on construisit une centrale hydroélectrique équipée d'alternateurs, redresseurs et une salle de batteries. Elle alimentait toutes les installations du domaine d'Ardenne y compris la force motrice et des ascenseurs ! Une pompe locomobile à vapeur complétait l'équipement pour alimenter les sanitaires, lavoirs et bassins, dont le château d'eau de la tour Léopold, seule rescapée du prestigieux site. A noter que lors de l'incendie du château en 1968, le domaine étant à l'abandon, il n'y avait plus d'eau dans les réservoirs...

Prospection naturaliste

TENIR LA LESSE

Le groupe marche par la rive droite vers la « Halte de Houyet », station érigée en 1889 pour acheminer en fiacre les clients du Grand Hôtel d'Ardenne, 120 m plus haut. Le sentier traverse la Lesse sur le pont de chemin de fer, puis monte en lacet sur le rocher, face à celui où fut construite et depuis démolie, la Tour du Rocher, première résidence de Léopold Ier. Le chemin mène vers le plateau où, au sortir du bois de beaux feuillus et sapins, on découvre les premières prairies du charmant village de Herhet. L'été dans les fermes et l'hiver au bois étaient les activités de nombreux habitants dont on découvre encore quelques belles chaumières à colombages de l'époque. La ruelle devient ensuite un chemin qui donne sur une servitude envahie de végétation. Les marcheurs poursuivent sur l'ancien chemin, partiellement labouré, jusqu'à son ancienne entrée bien visible dans le bois de Féragé. Il descend tout droit vers la vallée où le ruisseau de Mahoux rejoint la Lesse. Il faut observer que les anciens chemins passaient le plus souvent au plus court, privilégiant l'économie de pas sur celle du nivelé !



Belle chaumière à Herhet (Photo Raoul Hubert)

HALTE AU MAHOUX

Cet endroit de fond de Lesse est particulièrement sauvage et tout le versant sud a été classé par le DNF en zone naturelle intégrale où aucune intervention ne pourra s'opérer en trente ans. Seule subsiste encore, à flanc de rocher, la trace du sentier « montagnard » entre Herhet et Hulsonniaux. Après une petite halte devant une belle mare envahie d'une centaine d'œufs de grenouilles et l'envol d'un cingle plongeur, les naturalistes remontent la vallée du ruisseau de Mahoux, le long du chemin de la Reine. Celui-ci fait partie d'un réseau de 150 km de voies créées au 19^e s sur les domaines de Féragé, Ardenne et Ciergnon. Ces circuits de promenades et de liaison étaient adaptés aux calèches et carriages attelés et constituent le plus souvent un réseau parallèle à celui des chemins publics.

Après un casse-croûte sur de belle grumes en attente d'enlèvement, le groupe quitte le bon chemin pour gravir le sentier, ici de promenade fléchée, à flanc de coteau vers le plateau de Féragé à H 250m. Le sentier sort d'un beau bois de futaie pleinement ouverte et lumineuse en cette fin d'hiver, pour déboucher sur le hameau de Féragé. Sur sa placette on découvre un vénérable tilleul de plus de 500 ans dont seule une branche survit, les deux tiers ayant été arrachés par la tempête du 14 juillet 2010. Ce fut aussi le sort de centaines de beaux arbres, dont de nombreux centenaires, balayés par la ligne de vent déferlant du sud-ouest en direction de Ciney qui ne fut vraiment pas non plus épargnée. Heureusement il y eut quelques miracles.



Passage à gué, de mauvais gré malgré l'aide de Marc ou comment Bruno force les gens à passer de l'autre côté (Photo Claire Dicker).

LE REMARQUABLE CHÊNE DE FÉRAGE

Après avoir rassemblé les troupes toujours naturellement distraites par mousses, champignons, chants ou écorces, nous découvrons le parc de Férage avec son beau manoir à poivrière et, au centre de sa grande pelouse, le clou de la journée, le deuxième plus vieux chêne de Belgique ! Fort de ses 800 ans, ce *Quercus robur* a près de 8 m de circonférence pour 20 m de hauteur. Il est de masse imposante mais parfaitement équilibré contrairement à de vieux arbres souvent rabougris. Ici on fit la pose et se donna le temps de l'immortaliser...



Le maître de Férage et ses disciples (Photo Raoul Hubert).

On peut trouver nombre de renseignements sur nos beaux centenaires sur le Web dont celui du plus vieux chêne à Liernu, mais la région pourrait améliorer son site d'inventaire en la matière.

RETOUR PAR FOND D'IROU

Au sortir du parc, nous laissons de côté les traces du sentier 12 qui mène par les champs sur le point culminant à 280 m, à la chapelle dite Notre-Dame de Bon Secours. Ce lieu de pèlerinage fut construit par la Reine Marie-Louise d'Orléans et consacré à Notre-Dame de la Salette apparue à deux jeunes bergers dans les alpages de Grenoble en 1846.

Coupant la petite route, les membres rejoignent le sentier de Grandes Randonnées GR 577, tour de Famenne. Celui-ci est emprunté sur près de 4 km par la vallée du Fond d'Irou vers le vieux Houyet autrefois connu pour ses coutelleries.

La journée se clôture vers 17 h devant la gare de Houyet, pour certains aussi devant un verre toujours apprécié après l'effort, ici dans le dernier café du village, heureusement ouvert !

Malheureusement, on n'y déguste plus « la bière

d'Ardenne » qui fut brassée en 1850 au château d'Ardenne, là-haut sur le plateau...

LES CINQ PARCOURS DANS LA DONATION ROYALE...

Janvier 2010. Entre Ciergnon et Mont-Gauthier (Barbouillons 252).

Juillet 2010. Sur les chasses et pêches de Léopold Ier à Custinne (Barbouillons 255).

Janvier 2011. Le versant de Briquemont (Barbouillons 258).

Mars 2011. Au domaine d'Ardenne (Barbouillons 259).

Mars 2012. Autour de Férage (Barbouillons 264).

SOURCES ET LIENS

Le Château Royal d'Ardenne. 2004 Henri Lemineur

www.chateaudardenne.be

www.Balnam.be

environnement.wallonie.be/dnf/arbres_remarquables/repertoire.html

www.houyet.be

OBSERVATIONS (MARC PAQUAY)

Mammifères : plusieurs crottes de Martre observées sur le parcours, empreintes de Putois sur le chemin longeant le Ry de Mahoux, reliefs de repas d'Écureuil (cônes rongés), empreintes de biches, Chevreuil, Sanglier, Renard, terrier de Blaireau au dessus de Chavisse-Herhet ;

Oiseaux : Bergeronnette des ruisseaux au bord de la Lesse près de la halte d'Ardenne, Pic mar : au moins 6 ex. entendus sur le parcours, tambourinages du Pic épeiche, Mésange boréale chantant (Herhet), Tarin des aulnes en bande dans les mélèzes à Herhet, Cincle plongeur sur le Ry de Mahoux, Roitelet triple bandeau et Pic noir à Houyet ;

Batraciens : pontes de Grenouilles rousses dans des ornières à Férage ;

Papillons de jour : observation du premier Citron de l'année, deux fois deux Grandes Tortues à Férage ;

Araignées : *Nuctea umbratica* (un ex. sous écorce d'arbre mort à Férage) ;

Champignons : *Trametes versicolor*, *Ganoderma applanatum*, *Auricularia mesenterica* sur tronc mort d'Orme (prob. *Ulmus laevis*), *Sarcoscypha* sp. (cf *jurana*), *Baespora myosura* ;

Lichens : outre quelques espèces courantes, nous retrouvons *Leproloma crassissima* sur la pile de pont près de la halte d'Ardenne à Houyet.

Samedi 10 mars

Initiation à la bryologie dans la vallée de la Wimbe à Haut-Fays

MARIE-THÉRÈSE ROMAIN

C'est sous un ciel gris mais clément qu'une douzaine de participants très motivés se sont penchés pour comprendre ce monde minuscule, modèles et schémas à l'appui, crayon, carnet de notes et enveloppes de récolte à la main. L'espoir se dessine : voilà de futurs guides destinés à compenser le manque d'effectifs en la matière....

Nous quittons le village de Haut-Fays pour aller garer les voitures à l'orée du bois de Gerhène, d'où nous empruntons le sentier qui descend vers le bras oriental de la Wimbe, qui prend sa source dans une prairie proche du village (alt. 420 m) avant de poursuivre son cours exclusivement forestier dans sa partie ardennaise.

Pour la grande histoire, mais sans entrer dans les détails, sachons que cette portion de vallée, ainsi que celle plus en aval qui rejoint le lieu-dit Tanton, à proximité du village de Froidfontaine, fut occupée dès le 10ème siècle par des propriétaires terriens et même par une Confrérie de Frères hospitaliers (les futurs Chevaliers de l'Ordre de Malte) qui y construisirent une maison pour accueillir les pèlerins de passage et les pauvres afin de les protéger des vicissitudes des temps.

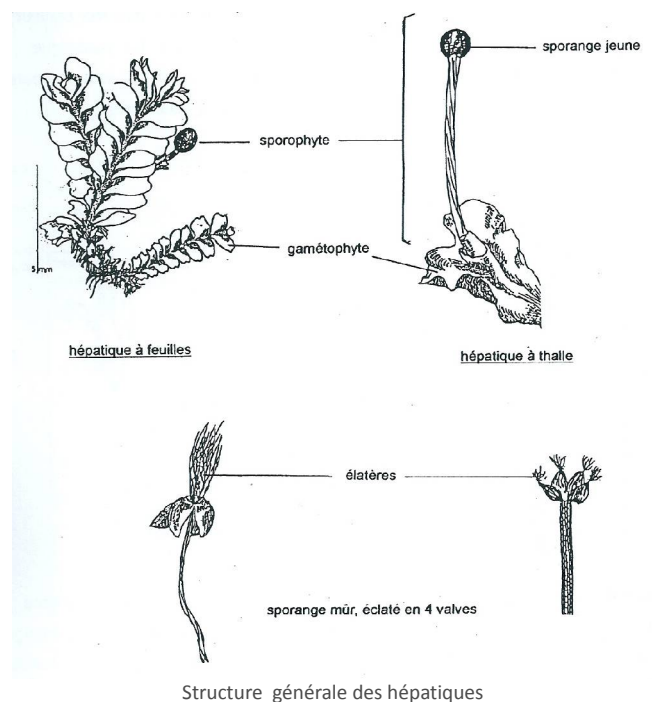
Dès le début du 19ème siècle, un certain Aimé-Gabriel d'Artigues, industriel français, récupéra les bâtiments pour en faire des ateliers destinés à produire du matériel pour la cristallerie qu'il fit construire à Vonêche, en même temps que le château. Cette cristallerie fut la plus importante d'Europe à son époque. Elle donna naissance à celle du Val Saint-Lambert et à celle de Baccarat dans les Vosges, suite aux revers financiers de d'Artigues à Vonêche.

Dans le courant du 19ème naquirent des scieries tout au long de la Wimbe dans cette partie du bois, entre Haut-Fays et Froidfontaine, ainsi qu'une ferme (ferme de Jehérenne) plus à l'ouest, disparue lors de la construction de la voie de chemin de fer Dinant-Bertrix.

De toutes ces activités, il ne reste que quelques vestiges et beaucoup de silence...

Une petite introduction rappelle la différence entre mousses, sphaignes et hépatiques ainsi que le cycle de développement d'une mousse à titre d'exemple : si les mousses se dispersent par spores, elles se reproduisent comme tout le monde, en produisant des organes reproducteurs (malheureusement invisibles à l'œil nu) émettant des gamètes ♂ et ♀ dont la fécondation engendre un pied feuillé surmonté d'un sporogone (soie +

sporangie libérant les spores). Les spores germent en un ensemble de filaments appelé protonéma, sur lesquels bourgeonnent les organes reproducteurs, et le cycle recommence.



Notre exploration bryologique commence dès notre approche de la Wimbe, les pieds dans le bas-marais boueux. Les espèces rencontrées au cours de la journée seront présentées selon le milieu où elles vivent, manière de mieux appréhender leurs exigences écologiques.

Les espèces aquatiques proprement dites vivent accrochées aux pierres dans l'eau courante et supportent un émergissement temporaire lors des basses eaux. Nous avons repéré les mousses : *Amblystegium* (= *Leptodictyum*) *riparium* (feuilles larges à la base et effilées au sommet), *Brachythecium rivulare* (feuilles non effilées),

Fontinalis antipyretica (en chevelures s'étalant dans le courant), et les hépatiques : *Chiloscyphus polyanthos* (très petite h. à feuilles), *Riccardia chamedryfolia* (h. à thalle, en croûte sur le substrat pierreux), *Scapania undulata* (feuilles bilobées et imbriquées, tête avec propagules vertes). Excepté *Fontinalis*, à amplitude écologique large, les autres espèces sont plutôt indicatrices d'eaux courantes acides et saines.

Une autre hépatique à thalle, *Aneura pinguis*, indifférente au substrat, se développe dans les suintements latéraux et les trous d'eau des bas-marais. C'est dans ce milieu que nous avons cru la repérer à la fin de l'excursion.... En fait, l'analyse microscopique révèle des poils à mucus courts et bicellulaires, ce qui exclut *Aneura*. Il s'agit en fait de *Pellia neesiana* (confirmation André Sotiaux), autre hépatique à thalle (dioïque) qui se complaît les pieds dans l'eau, contrairement à sa cousine *P. epiphylla* (monoïque).

Parmi les espèces hygrophiles, qui aiment l'humidité à des degrés divers, de la simple terre fraîche aux berges humides, nous relevons les mousses : *Atrichum undulatum*, *Calliergonella cuspidata* (extrémités en pinceau), *Eurynchium praelongum* (une dentelle), *Hookeria lucens* (mousse hépatoïde, à rameaux aplatis, grandes feuilles et grandes cellules visibles à la loupe), *Mnium hornum* (juvénile et adulte), *Plagiomnium undulatum*, *Polytrichum commune* (dont seule la microscopie peut confirmer la détermination), *Pseudoscleropodium purum*, *Rhizomnium punctatum* (grandes feuilles marginées et grandes cellules également visibles à la loupe), *Rhytidiadelphus triquetrus*, *Thuidium tamariscinum*. Les hépatiques sont : *Calypogeia arguta* (minuscule à feuilles vert pâle), *Pellia epiphylla* (abondante sur la terre nue des berges), *Scapania nemorea* (ressemble très fort à l'aquatique mais les propagules – quand il y en a – sont brunes), *Trichocolea tomentella* (une petite merveille dont les feuilles sont réduites à des filaments ramifiés qui donnent une impression macroscopique de feutre : bon moyen mnémotechnique de Bruno : tricho-tricot !!).

N'oublions pas les sphaignes, abondantes dans cette petite vallée, en aulnaie à *Carex paniculata* ou boulaie pubescente sphaigneuse à molinie. On peut reconnaître *Sphagnum palustre* à ses feuilles cucullées (= en forme de cuillère) donnant un aspect quelque peu « gonflé » à la plante, *S. fallax/flexuosum*, verte à feuilles fines, *S. auriculatum* qui choisit de vivre les pieds dans l'eau des rigoles d'écoulement, *S. capillifolium* var. *rubellum*, à petites têtes rouges, qui se réfugie dans les endroits moins

mouilleux, au pied des arbres.

Mais d'autres espèces, transgressives des forêts acidiphiles de versant plus sèches, se retrouvent mêlées à nos hygrophiles : *Dicranella heteromalla* (pionnière en coussinets vert foncé), *Dicranum scoparium* (feuilles falciformes), *Eurynchium striatum* (feuilles à stries visibles à la loupe), *Polytrichum formosum*, *Rhytidiadelphus loreus* (plus ramifiée et à feuilles plus courtes que les autres espèces du genre). Il faut enfin mentionner l'ubiquiste totale : *Hypnum cupressiforme*, qui colonise tout type de substrat (sauf dans l'eau) et nargue le bryologue en adoptant avec une indécence parfaite une morphologie extrêmement variable.

Enfin, signalons quelques espèces épiphytes sur troncs vivants telles *Dicranum montanum*, *Hypnum cupressiforme* (encore lui, mais ici en variante filiforme), *Isoetecium myosuroides*, qui colonise les pieds des arbres mais aussi les rochers en mini-draperies retombantes, *Ulotia bruchii* en petits coussinets crispés à sec. Sur les vieux troncs pourrissants, on relève la minuscule mousse *Tetraphis pellucida* aux coupelles remplies de propagules (multiplication végétative) et des



Tetraphis pellucida (0,5 cm de haut) : corbeilles à propagules

hépatiques : *Lophocolea bidentata*, *L. heterophylla*, *Nowellia curvifolia*.

D'autre part, l'erratisme des blocs de grès et quartzites verdâtres de la Formation de Saint-Hubert (Lochkovien sup. = anc. Gedinnien) dans le lit majeur de la rivière confirme notre présence en basse Ardenne (altitude 400 à 360 m).

L'arrivée d'une fine pluie nous invite à regagner la route forestière et à mettre fin à cette journée riche en découvertes devant un indispensable désaltérant pour ceux qui ont trop parlé. La prochaine fois, on « attaquera » les espèces calcicoles, promis !

NOTE

On ne peut manquer de signaler un remarquable mais triste événement survenu lors de cette sortie : la découverte d'un épervier d'Europe femelle, agonisant sur le sol. Impuissants, il nous a fallu assister à son dernier sursaut. Que s'est-il passé ? Était-elle malade ou blessée (rien de visible pourtant) ? Aurait-elle avalé une proie empoisonnée ? Nul ne le saura...



Photo Brigitte Diethelm

UN PEU D'ÉTYMOLOGIE (J. AUGIER, 1966)

Aneura pinguis : 1) aneura = sans nervure ou pseudonervure visible ; 2) pinguis = gras, huileux, d'après son aspect

Atrichum : = sans poils (allusion à la coiffe)

Calliergonella : callos = beau, ergon = travail : en raison de l'aspect élégant de la plante

Dicranella heteromalla : de mallos = touffe de laine, d'où : velu d'un seul côté (?)

Dicranum scoparium : = balai, allusion à la forme des feuilles dirigées d'un même côté, évoquant un mini-balai

Fontinalis antipyretica : douée de propriétés ignifuges (on s'en doute, vivant dans l'eau...)

Isoetecium myosuroides : qui a la forme d'une queue de souris (??)

Polytrichum : = beaucoup de poils (allusion à la coiffe)

Rhytidiadelphus : rhtis = pli, diadelphos = jumeaux : allusion aux deux plis bien visibles sur les feuilles caulinaires séchées --- *lozeus* : de loreum = courroie, allusion à la forme des rameaux

Scapania : du gr. skapanê = houe (forme de l'extrémité des tiges, un peu recourbée)

Tetraphis : phu = idée de croître : allusion aux 4 dents qui se développent au bord de la capsule

Thuidium : qui évoque un rameau de Thuya (bof...)

Ulota : de oulos = crispé (aspect à sec)

Il est bien d'autres explications étymologiques qui font allusion aux caractéristiques de la capsule et qui ne sont pas visibles sur le terrain...

BIBLIOGRAPHIE ILLUSTRATIVE

Veldgids mossen. K. van Dort, C. Buter & P. van Wielink, 2002. Ed. KNNV, Utrecht.

Guide pratique d'identification des bryophytes aquatiques. G. Bailly, J.C. Vadam & J.P. Vergon, 2004. DIREN, Franche-Comté.

BIBLIOGRAPHIE PERSONNELLE

Etude botanique, géologique et écologique de la Wimbe ardennaise (Haut-Fays, Froidfontaine, Fays-Famenné) avec approche historique. J. Leurquin & M.Th. Romain, 2002. 226 pages, avec cartes. A compte d'auteurs.

Manuel d'initiation à la bryologie (morphologie, méthodes d'observations, écologie, glossaire). M.Th. Romain, 2006. 35 pages. Disponible chez l'auteur au prix de 3 €.

Dimanche 18 mars 2012

Promenade familiale dans la région de Pondrôme

GEORGY DE HEYN

Malgré une météo annoncée comme pluvieuse, les dix sept participants présents bénéficieront d'un temps couvert mais sec pour découvrir les floraisons printanières de cette partie de la Calestienne.

Le village de Pondrôme est très ancien, le site est occupé dès la période néolithique et cette occupation s'est poursuivie au cours de l'âge du fer, de la période romaine et même mérovingienne comme l'attestent le cimetière gallo-romain de Thanville et la nécropole mérovingienne du Tombois.

Son nom aurait une origine germanique (Baldhramni, soit habitation de Baldhram) ou celtique (Panderen = chêne isolé). Le village était idéalement situé le long de la voie romaine reliant Givet à Nassogne. Au cours du Moyen âge, il fait l'objet des luttes entre le comte de Namur et le duc du Luxembourg. Celui-ci céda au comte de Namur le village, qui devint une dépendance de la prévôté de Poilvache. La famille de Villers Masbourg d'Esclaye fut propriétaire du village jusqu'à la Révolution française, deux fermes châteaux attestent de la puissance et de l'importance de cette famille.

Nous quittons le village, remarquable par son unité de maisons en moellons calcaires, par la rue d'Esclaye qui nous mène au tienne d'Esclaye, géré de manière écologique, même s'il n'a pas le statut de réserve naturelle. Un petit troupeau de moutons roux d'Ardenne empêche la recolonisation arbustive de ces pelouses calcicoles. Daniel Tyteca rappelle que le site est le seul de la région qui abrite encore une population d'une trentaine de pieds de *Coeloglossum viride* (orchis grenouille), orchidée particulièrement rare. Le contraste avec les terrains voisins non gérés par le pâturage extensif est frappant : les orchidées qui y poussaient ont disparu, suite à la recolonisation dense des épineux.

Nous longeons le bois du Chi qui occupe en partie le massif calcaire frasno-givétien de l'anticlinal des Boyès, nous séparant de la dépression de la Famenne à laquelle appartiennent les villages de Martouzin, Neuville et Focant. Jean Leurquin avec son dynamisme habituel rappelle la géologie du paysage qui s'étale sous nos yeux.

Au sud les contreforts de la basse Ardenne, coiffés de leurs forêts, appartiennent au Dévonien inférieur (environ 400 Ma). Les flancs sont occupés par les formations schisto-gréseuses de l'Emsien, cet étage se terminant par la Formation de l'Eau Noire, étroite bande calcaire qui borde la formation schisteuse de Jemelle (Eifelien = anc. Couvinien sup.). Cette première apparition calcaire, au

départ de l'Ardenne, passe par Wellin, Lomprez, Honnay. Elle fait ensuite un angle droit pour se diriger vers l'église de Pondrôme, en respectant plus ou moins la forme en Z de l'anticlinal des Boyès.



Moutons roux d'Ardenne au tienne d'Esclaye

Jean fait remarquer que les cimetières des villages sont souvent creusés dans cette bande calcaire, probablement pour des raisons d'hygiène et de conservation des corps, mais Jean-Claude Lebrun attribue ce fait à ce que les cimetières occupent des zones peu propices à l'agriculture. Il rappelle aussi que, si les formations géologiques s'étendent d'est en ouest, l'occupation des villages se fait du nord au sud. En bas de pente s'installent les cultures, le village occupant le milieu du versant entouré de champs où l'on pouvait emmener le fumier. Vers le haut suivent les pâturages puis les bois et forêts qui occupent les crêtes.

En suivant la lisière du bois du Chi, nous nous émerveillons devant les tapis de jonquilles (*Narcissus pseudonarcissus*) qui pointent parmi les feuilles mortes. Si les anémones sylvies sont encore absentes au rendez-vous, les floraisons jaunâtres des cornouillers mâles (*Cornus mas*) et les châtons des saules égaient le lassis des branches encore privées de feuilles. Nous ne verrons pas le bois-gentil (*Daphne mezereum*) qui serait bien à sa place dans ce milieu calcaire mais bien les fleurs verdâtres ourlées de rouge de l'hellébore fétide (*Helleborus foetidus*).

En cours de promenade Jean Leurquin complète nos observations par l'étude des bourgeons. Il nous rappelle

les différences entre nos trois érables indigènes :

1. *Acer campestre* (érable champêtre) : petits bourgeons verdâtres opposés, à écailles velues avec un trait noir transversal; écorce des branches de plus d'1 cm de diamètre rugueuse et parcourue de crêtes subéreuses (liège) : c'est le bois de poule, prisé par les gallinacés pour se percher dans les poulaillers.
2. *Acer pseudoplatanus* (érable sycomore) : gros bourgeons opposés à écailles verdâtres, s'écartant du rameau porteur.
3. *Acer platanoides* (érable plane) : gros bourgeons opposés bruns appliqués sur le rameau, avec présence de latex au détachement du bourgeon.

Nous traversons une série de champs et de pâtures cernées de haies où le fusain (*Evonymus europaeus*) est bien représenté. L'extrémité de ses rameaux verdâtres avec de petits bourgeons effilés opposés est bien caractéristique. Si les fins rameaux sont cylindriques, les branches plus importantes ont une section quadrangulaire.

Les jeunes rameaux du cornouiller mâle sont gris, anguleux, à poils appliqués ; par contre ceux du cornouiller sanguin sont souvent rougeâtres, arrondis et glabres.

Nous rejoignons la lisière du bois des Monts, où affleurent les calcaires eifeliens de la Formation de Couvin ; là aussi les jonquilles poussent par milliers entre les troncs des charmes et des chênes rabougris. Jean repère un nerprun purgatif (*Rhamnus cathartica*) aux rameaux gris clair épineux, aux fins bourgeons appliqués et opposés avec un léger décalage.



Jonquilles

Nous atteignons une zone humide riche en laïches,

roseaux et joncs, en liaison avec le ruisseau d'Eclaye, et arrivons à la ferme château d'Eclaye ceinturée par un magnifique mur de pierres colonisé par les lichens et les fougères rue-de-muraille (*Asplenium ruta-muraria*) et fausse capillaire (*A. trichomanes*). A son pied des touffes de perce-neige (*Galanthus nivalis*) égaient la sobriété du lieu. Cette ferme daterait du XVI^e siècle et a été reconstruite en 1820. Sa chapelle aurait servi de lieu de culte aux paroissiens jusqu'à l'édification de la nouvelle église du XIX^e siècle située au centre du village. La nouvelle église abrite cependant de remarquables fonds baptismaux du XI^e siècle. Non loin du château un vénérable noyer porte régulièrement des noix d'une grosseur exceptionnelle comme quelques coques vides à même le sol en témoignent.



Le sous-bois des Rochettes

Nous terminons ainsi notre promenade printanière, très appréciée par tous les participants et tenons à remercier Jean Leurquin pour ses explications botaniques et géologiques ainsi que Jean-Claude Lebrun pour les aspects historiques et socio-environnementaux développés tout au long du parcours.

Samedi 24 mars 2012

L'Anticlinorium de Durbuy-Philippeville et la Transition Famenne-Condroz dans la région de Somme-Leuze – Durbuy

JEAN-LOUIS GIOT ET JEAN LEURQUIN

C'est à l'église de Somme-Leuze que les guides accueillent 18 participant(e)s pour la découverte géologique, et un peu historique, de ce petit bout de Famenne, aux confins des provinces de Namur et de Luxembourg.

PALÉOGÉOGRAPHIE

L'itinéraire permettra d'observer des formations géologiques depuis le Givétien supérieur (Formation de Fromelennes) jusqu'au Famennien.

Au Givétien, la mer s'avance sur une plate-forme peu profonde, bordant le continent fortement érodé des Vieux Grès Rouges, situé au nord de nos régions, et plus précisément la péninsule brabançonne (Massif de Londres-Brabant)¹. Les apports terrigènes très réduits témoignent du caractère très aplani de ce continent septentrional. Une plate-forme carbonatée va se constituer au sud des terres encore émergées. Le Givétien correspond au premier épisode carbonaté franc avec sédimentation lagunaire cyclique sur près de 400 mètres d'épaisseur maximale. Seule la dernière formation du Givétien, la **Formation (Fm.) de Fromelennes**, avec le sommet du **Membre du Moulin Boreux** et le **Membre du Fort Hulobiet** sont atteints sur la carte géologique de la région (Barchy et Marion, 2008-A et B).

Au Frasnien, on constate une continuation de la phase transgressive qui couvrira progressivement le Massif du Brabant et atteindra le Bassin de Campine. On se situe à 28° de latitude sud, en climat chaud et sec. La mer va recouvrir la quasi totalité du nord-est de la Belgique.

Au sud du Massif du Brabant, sur plusieurs dizaines de kilomètres, le milieu est relativement propice au développement de la vie ; une plate-forme carbonatée va donc à nouveau se constituer, avec formation de nappes biostromales. Sur sa frange méridionale, en bordure du biostrome, des formations récifales vont pouvoir s'édifier sur une semelle de calcaires argileux. Les organismes luttent contre l'enfoncement (car le fond de la mer s'enfonce rapidement) et construisent des dômes, appelés complexes biohermaux. Cette barrière forme grossièrement un arc de cercle passant un peu au sud de Dinant.

Au bord sud du Synclinorium de Dinant, au sud de cette barrière récifale, la subsidence est plus rapide. La sédimentation d'éléments terrigènes prédomine. Ainsi se constitue la **Fm. de Nismes**, comprenant cependant encore quelques faciès carbonatés à la base.

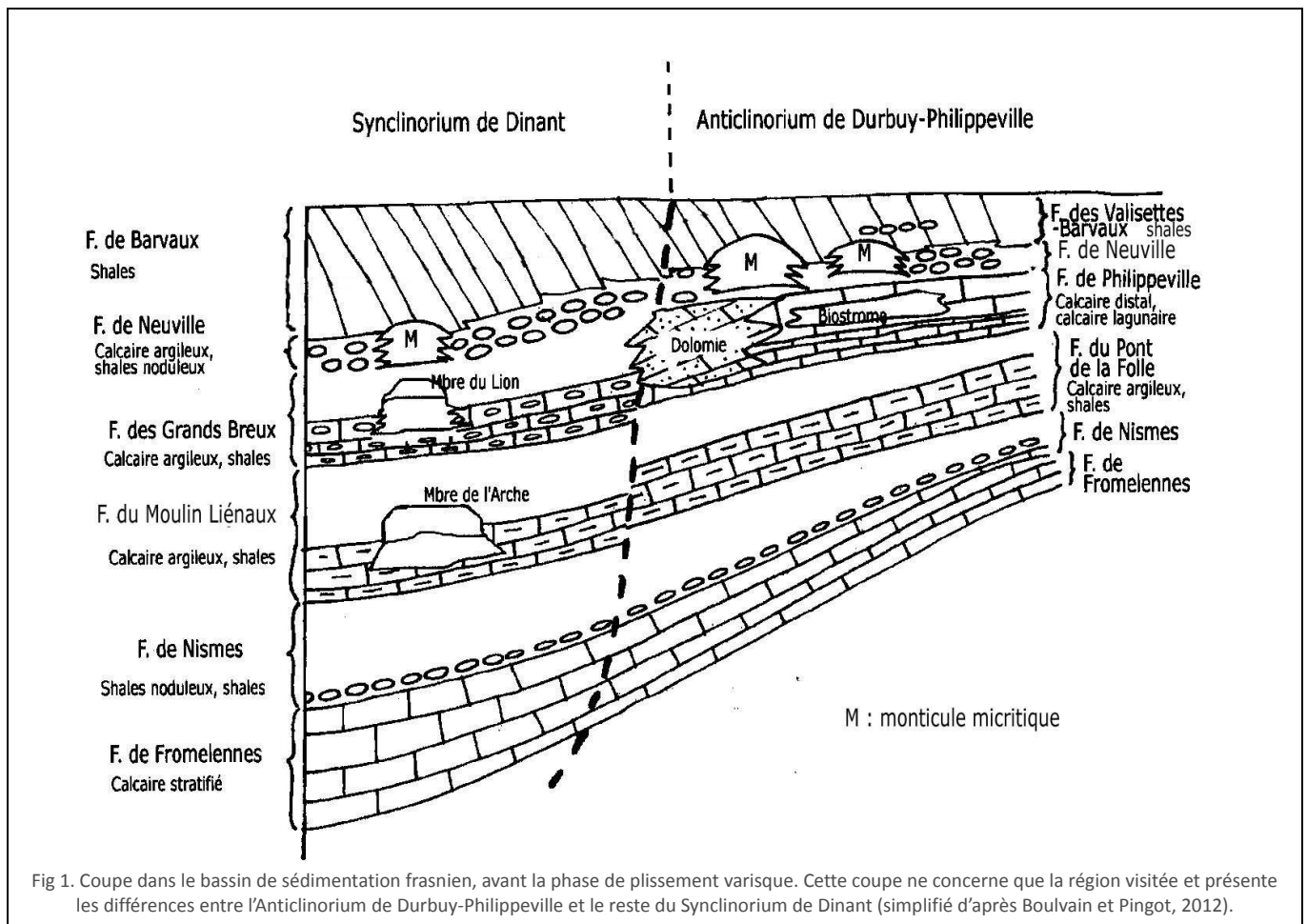
D'autres niveaux carbonatés sont retrouvés dans deux formations qui succèdent à la **Fm. de Nismes**. Elles sont caractérisées par une partie inférieure formée de calcaires argileux et une partie supérieure schisteuse : ce sont les **Fm. du Moulin Liénaux** et des **Grands Breux**. Dans la Fm. du Moulin Liénaux, le niveau biohermal constitue le Membre de l'Arche. Dans celle des Grands Breux, il s'agit du Membre du Lion. Sur et autour de ces dépôts et constructions calcaires se déposent des boues argileuses qui se transformeront en shales et en schistes.

En Entre Sambre et Meuse, dans la région de Philippeville, entre Cerfontaine et la vallée de la Meuse, on observe une structure tectonique particulière qui est l'**Anticlinorium de Philippeville** (anciennement Massif de Philippeville). Relativement complexe et discontinu, il témoigne d'une implantation beaucoup plus marquée de plate-forme carbonatée. Cet anticlinorium est formé de calcaires, de dolomies et de schistes noduleux formant des plis de plus grande longueur d'onde que ceux formés en Famenne. Il est retrouvé vers le nord-est dans la région de Somme-Leuze et Durbuy, où il peut être à nouveau observé après 30 km d'interruption. Sur un axe Nettinne – Heure – Durbuy, il émerge des formations schisteuses de la dépression de Famenne et dénommé **Anticlinorium de Durbuy-Philippeville**.

Dans cette structure, la **Fm. du Moulin Liénaux** ainsi que celle des **Grands Breux**, que l'on connaît ailleurs sur le bord sud du Synclinorium de Dinant, sont remplacées latéralement par les **Fm. du Pont de la Folle** et de **Philippeville**.

Le passage latéral de la Formation des Grands Breux à celle de Philippeville correspondrait au passage d'une plate-forme externe (sur laquelle s'édifieront les formations biohermales avec dépôt de boues argileuses et formation des niveaux schisteux) à une plate-forme interne, en arrière-barrière. Cette barrière hypothétique pourrait se localiser au niveau de la bordure méridionale de l'Anticlinorium de Philippeville, mais les études sédimentologiques en cet endroit sont gênées par des rétrocharriages et une dolomitisation intense (Boulvain et Pingot, 2012).

1 La mer atteint donc à cette époque la bordure nord du Synclinorium de Namur.



La sédimentation redevient ensuite progressivement terrigène, avec la **Fm. de Neuville**, constituée de schistes noduleux, et la **Fm. des Valisettes-Barvaux**².

Des constructions carbonatées parviennent cependant à s'implanter dans la Fm. de Neuville formant les **monticules micritiques** (marbre rouge). Ils seront ensuite recouverts par les dépôts terrigènes de la Fm. des Valisettes-Barvaux.

Au **Famennien**, la situation paléogéographique est située à 23° de latitude est. Nos régions se situent sur le bord méridional du continent Laurussie (regroupant l'Europe nord-occidentale, le Groenland et l'Amérique du nord). Un bras de mer, prolongement oriental de l'Océan rhéique sépare ce continent du Gondwana (Amérique du sud, Afrique, Europe du sud, Asie du sud et du sud-est, Océanie). C'est à ce bras de mer qu'appartient, au sud de l'Europe du nord, le bassin Cornouailles-Rhin.

D'une façon générale, on est en période d'abaissement mondial, eustatique, du niveau marin. Le relief s'accroît donc et l'érosion s'intensifie, entraînant le dépôt de couches épaisses de sables et d'argiles. Elles donneront naissance aux **Fm. de la Famenne, de Aye et d'Esneux**. Si

la première est lithologiquement fort semblable à celle des Valisettes-Barvaux, celles sus-jacentes acquièrent un caractère de plus en plus gréseux.

La sédimentation va ensuite être influencée par l'intervention de puissants courants marins provenant du Bassin polonais, se dirigeant donc d'est en ouest. Elle constituera le **Groupe du Condroz**. Des masses importantes de sédiments sableux provenant du démantèlement de terrains situés au niveau des Pays-Bas et de l'Allemagne du nord vont ainsi être charriés vers le Bassin Cornouailles-Rhin et donc, entre autres, vers le littoral du Massif du Brabant.

Les sédiments sableux se déposent en formant un cordon parallèle au littoral, constituant ainsi une barrière. Celle-ci sépare dès lors un milieu d'arrière-barre, alluvial et lagunaire, d'un milieu d'avant-barre, à sédimentation sablo-calcaire.

La barre ainsi que la base des milieux d'arrière et d'avant-barre donneront naissance à la **Fm. de Montfort**. A l'arrière, sur la partie proximale de la Fm. de Montfort se déposent les sédiments plus continentaux de la **Fm. d'Evieux**, dans des environnements marins restreints où se

2 Equivalent oriental de la Fm. de Matagne.

constitueront des faciès évaporitiques. A l'avant, ce seront les dépôts des Formations de **Comblain-la-Tour** et de **Ciney**. Le sommet est constitué d'une unité de plus en plus carbonatée, la **Fm. de Comblain-au-Pont**, résultat d'un mouvement transgressif, qui succède à la sédimentation jusqu'alors essentiellement détritique. Sur le territoire de la carte, ces différentes formations sont réunies en un groupement unique, dénommé par l'acronyme **CMEC**, reprenant leurs initiales respectives.

Ancien	Lohest et Mourion, 1906		Barchy et Marion, 2008
	Gvb		Fm. de Fromelennes
	FR1m		Fm. de Nismes
	Fr1y		Fm. du Pont de la Folle
	Fr1o	(sigle "V" = zones dolomitisées)	Fm. de Philippeville
	Fr1m		Fm. de Neuville
	Fr1p		Fm. des Valisettes
	Fr2		Monticules micritiques
	Fa1a		Fm. de Barvaux
	Fa1b		Fm. de la Famenne
	Fa1c		Fm. d'Aye
	Fa2a		Fm. d'Esneux
	Fa2b		Fm. de Souverain-Pré
	Fa2c		Fm. de CIN, CLT, MFT
	Fa2d		Fm. d'Evieux
Récent			Strunien - Fm. de Comblain-au-Pont

Figure 2. Les dépôts sédimentaires et principales formations du Famennien en Condroz (simplifié d'après THOREZ et al., 2006).

PHYSIONOMIE GÉNÉRALE DE LA RÉGION (FIG. 3)

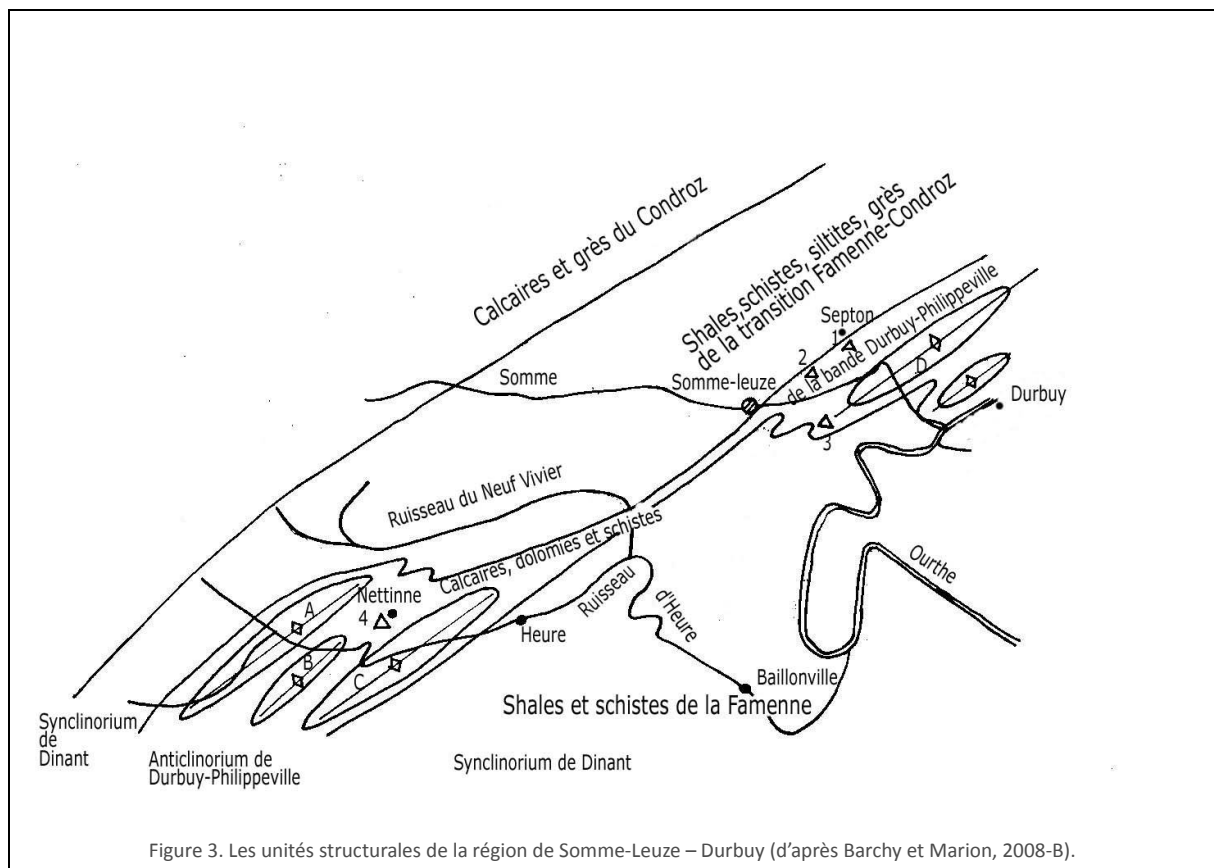
En progressant du sud vers le nord, on traverse d'abord la dépression creusée dans les shales et schistes de la Famenne (Basse-Famenne). Au nord, orientée du sud-ouest au nord-est, on découvre une structure anticlinale composée d'une partie méridionale avec les anticlinaux de Jannée, Nettinne et Le Fourneau. Le secteur septentrional est dominé par l'Anticlinal de Septon-Durbuy. Au nord de cette bande anticlinale se trouve une zone de transition, constituée de roches schisto-gréseuses, plus résistantes que celles de la dépression famennienne, incisées par de petites vallées, ce qui lui confère un relief assez accusé (Haute-Famenne). Plus au nord encore viennent les grès puis les calcaires condruziens.

DURBUY

Un premier arrêt à Durbuy permet d'admirer le fameux anticlinal, le Rocher d'Omalus. La falaise constitue la tranche de section d'un petit anticlinal secondaire dont la pointe nord-est a été éventrée par le creusement de la vallée de l'Ourthe. Ces roches frasniennes appartiennent à la Fm. de Philippeville. L'harmonie des plis est quelque peu perturbée par une faille inverse dans la retombée sud-est. On remarque également que les bancs situés dans le cœur de l'anticlinal sont difficiles à individualiser en raison d'une dolomitisation [remplacement d'une partie du calcium par du magnésium, transformant la calcite (carbonate de calcium) en dolomite (carbonate double de calcium et de magnésium), suite à la circulation dans le sédiment d'eaux riches en magnésium].

La première description géologique de ce rocher date de 1807. L'auteur en est **Jean-Baptiste-Julien d'Omalus d'Halloy** (1783-1875), un des pères fondateurs de la géologie franco-belge. Ce jeune aristocrate liégeois est envoyé à Paris en 1801, dans le but de parfaire son éducation mondaine. A la fréquentation de la « bonne » société parisienne, il préfère cependant celle des grands scientifiques de son temps. qui dispensent leur enseignement au Muséum du Jardin des Plantes. Il s'agit entre autres, de Fourcroy pour la chimie, de Cuvier et Lacépède pour la zoologie, de Lamarck en botanique et de Faujas de Saint-Fond pour la géologie. Fort de ce bagage, notre Liégeois entame un périple de 25000 kilomètres en France mais aussi dans les régions limitrophes. En 1810, d'Omalus échappe à l'incorporation dans la Grande Armée. Son « protecteur » lui demande cependant de réaliser la carte minéralogique de l'Empire, requête bien évidemment acceptée. Ses premiers travaux sont déposés en 1813, mais la carte ne sera publiée qu'en 1822. Entre-temps, le scientifique qui était maire de Braibant (près de Ciney) depuis 1811, accepte, après la chute de l'Empire, de rentrer dans l'administration mise en place par le régime hollandais. Il devient gouverneur de la Province de Namur. Après l'indépendance de la Belgique, d'Omalus se retire dans le domaine familial d'Halloy (Braibant) et se consacre plus intensivement à ses activités géologiques et biologiques, y compris une profonde réflexion sur l'évolution et le transformisme. Il assume toutefois une fonction de sénateur à partir de 1848 puis de vice-président du Sénat de 1851 à 1870. Ce grand scientifique³, reconnu par Darwin lui-même comme un de ses prédécesseurs, décède en 1875, un an après avoir été terrassé par une congestion cérébrale sur le terrain, en plein travail d'étude des limons de la Senne.

3 Un square de Namur et une statue, situés en face du parc Louise-Marie, perpétuent son souvenir.



LA ROUTE PETIT-HAN – SEPTON (FIG. 4 ET 5)

Un parcours dans le vallon de l'Eau du Fond du Bois permet de réaliser un transect dans un anticlinal appartenant à la partie nord de l'Anticlinorium de Durbuy-Philippeville. C'est l'occasion pour les participants de se plier à un petit exercice consistant en l'exploitation de tous les indices trouvés non seulement dans les affleurements (nature de la roche, pendage...), mais également, en l'absence de ceux-ci, dans l'analyse du relief, dans le sol et dans l'occupation de ce dernier.

On retrouve ainsi du nord au sud, la Fm. de Nismes, la Fm. de Fromelennes, cœur de l'anticlinal, exploitée anciennement dans une vaste carrière, puis à nouveau la Fm. de Nismes ; suivent la Fm. du Pont de la Folle dont la base calcaire (Membre de la Fontaine Samart) affleure bien, tandis que les schistes (M. des Machénées) ne sont repérés qu'à la faveur du modelé et de quelques débris dans le sol. Viennent ensuite la Fm. de Philippeville, avec de beaux affleurements, et enfin la Fm. de Neuville, calcaro-schisteuse.

NW

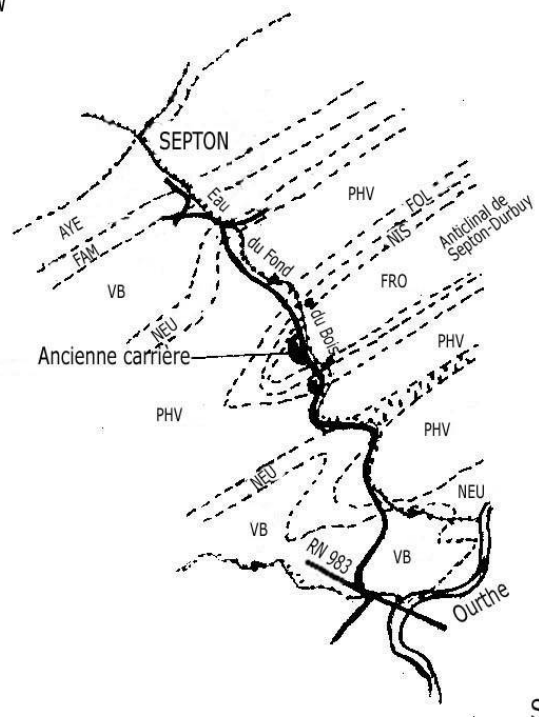


Figure 4. Le vallon de l'Eau du Fond du Bois. Vue géologique en plan.

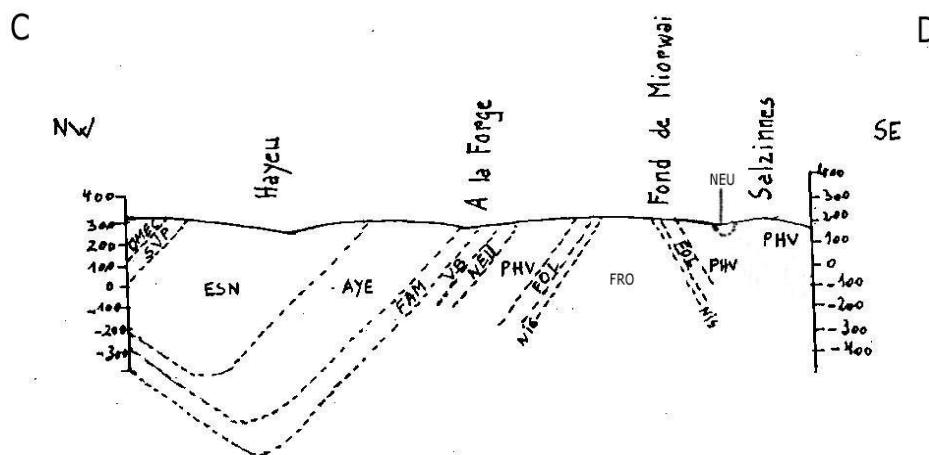


Figure 5. Coupe dans l'anticlinal de Septon-Durbuy. La partie droite se situe à 250 mètres au nord-est du vallon de l'Eau du Fond du Bois. La coupe est parallèle à la direction générale du vallon et présente le même profil géologique que celui-ci.

LE MONTICULE MICRITIQUE DE SEPTON

Un arrêt sur la colline dominant le village à l'ouest permet d'observer des affleurements de calcaire rose. On se trouve ici sur un monticule micritique, construction récifale s'appuyant sur la Fm. de Neuville. Ce bioherme fut recouvert par des sédiments terrigènes qui donnèrent les schistes de la Fm. des Valisettes-Barvaux, visibles dans l'accotement de la route. Plusieurs monticules micritiques furent exploités comme « marbre » dans la région de Somme-Leuze – Durbuy.

LE SITE DE LEUZE (FIG. 6 ET 7)

Le site de la ferme et du moulin de Leuze appartient à l'histoire de l'Ordre du Temple. La maison templière de Leuze (ou Somme-le-Temple) fut érigée en commanderie à la fin du XII^e siècle. Dépendant de la commanderie de Hargimont (Marche-en-F.), elle-même subordonnée à celle de Villers-le-Temple, cette implantation à visée agricole n'occupait que quelques frères, le moulin étant affermé. Après la suppression de l'Ordre, elle revint aux Hospitaliers de Saint-Jean puis à l'Ordre de Malte, qui édifia les bâtiments actuels de la ferme. Le domaine fut nationalisé par le Directoire en 1797 (Pickart, 1990).

D'un point de vue géologique, ce site enchanteur permet d'aborder la transition entre Famenne et Condroz. Dans la descente vers la vallée de la Somme, au-delà de la ferme, on rencontre successivement des affleurements à dominante de shales plaquettés appartenant à la Fm. d'Aye puis des grès en bancs minces, les grès « stratoides » de la Fm. d'Esneux et enfin, les calcaires argileux,

noduleux, de la Fm. de Souverain-Pré.

En aval de l'étang, le ruisseau pénètre dans les grès du Condroz (groupement CMEC). On constate que par endroits, ces roches réagissent nettement à l'acide.

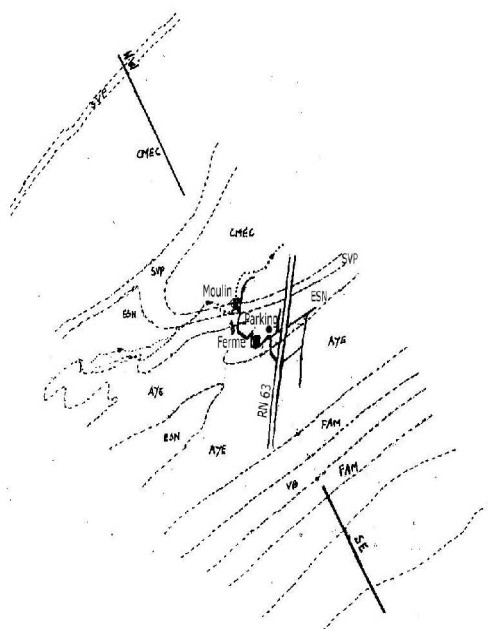


Figure 6. Le site de Leuze. Vue géologique en plan (d'après Barchy et Marion, 2008-A).

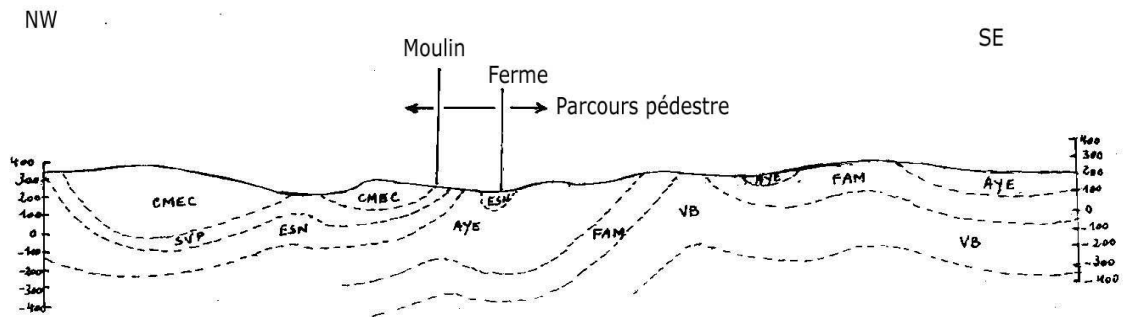


Figure 7. Le site de Leuze. Coupe NW-SE indiquée sur la figure 6 (d'après Barchy et Marion, 2008-A).

HEURE

Dans notre périple, une formation manquait à l'appel : la Fm. de la Famenne, base du Famennien. Un affleurement intéressant est visible en face du Syndicat d'initiative, dans le village de Heure. Des bancs épais de schistes sont bien individualisés, au sein desquels la schistosité est particulièrement bien visible.

En longeant le talus, on constate cependant que le pendage, sud-est dans le haut de la rue, s'inverse assez brutalement vers le nord-ouest un peu plus bas. L'observation des bancs montre des perturbations qu'en tant qu'amateurs, nous qualifierions simplement d'accident tectonique. L'examen de la carte montre qu'il existe en fait à ce niveau une faille de chevauchement, c'est-à-dire une faille inverse (compression) avec faible rejet vers le nord-ouest.

LE SITE DU ROSAIRE À NETTINNE

Entre Heure et Nettinne, la route suit la vallée du ruisseau d'Heure qui coupe obliquement l'Anticlinal de Jannée. A hauteur du domaine religieux du Rosaire, une carrière expose la retombée nord de l'anticlinal, où sont exposés des bancs épais de calcaire biostromal de la Fm. de Philippeville. En traversant la route et en passant sous le site religieux, on atteint le ruisseau de Blesset. Au confluent du ruisseau avec le ruisseau d'Heure, on retrouve le calcaire de la Fm. de Philippeville. Si l'on remonte le ruisseau de quelques mètres, on observe dans le talus les schistes du Membre des Machénées, formant le sommet de la Fm. du Pont de la Folle. Les bancs calcaires (Membre de la Fontaine Samart) sont repérables un peu en amont, en quelques places du lit du ruisseau (heureusement à sec !).

DURBUY, CITÉ HISTORIQUE

La localité de Durbuy s'est implantée sur un îlot ensermé dans un méandre recoupé de l'Ourthe. L'ancien cours de la rivière, qui passait au pied de l'Anticlinal, fut asséché au XVIII^e siècle. La défense s'appuyait sur la rivière qui cernait l'enceinte fortifiée ainsi que sur le château bâti sur un éperon rocheux. Propriété de la famille d'Ardenne-Verdun, Durbuy passe par mariage au comte Albert II de Namur. La terre est érigée en comté au profit de son fils Henri I^{er} en 1078. Au siècle suivant, l'arrière-petit-fils de Albert II, Henri IV dit l'Aveugle, comte de Namur et de Longwy, succède à son grand-père maternel comme comte de Luxembourg et hérite par ailleurs des comtés de La Roche et Durbuy. A la suite d'intrigues menées par Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, Henri est dépossédé de l'ensemble de ses possessions. Sa fille Ermesinde est donc déshéritée. Son premier époux, Thiébaud de Bar, va cependant parvenir à récupérer le patrimoine de son beau-père, à l'exception du comté de Namur. Après le décès de Thiébaud, la comtesse se remarie avec Waleran de Limbourg, qui lui apporte le marquisat d'Arlon. Ainsi s'est donc constituée une vaste entité territoriale, courant de la Moselle à l'Ourthe moyenne. A nouveau veuve, Ermesinde assurera avec succès la gestion de ses terres. Quant à Durbuy, la petite ville constituera une résidence très prisée par le comte Jean de Bohême au XIV^e siècle. Le comté, délaissé ensuite par ses souverains, passera de mains en mains pour aboutir dans celles des Schetz de Grobbendonck, dont les héritiers, les ducs d'Ursel, sont toujours propriétaires du château qu'ils détiennent depuis 1726.

Important centre métallurgique au XVI^e siècle, Durbuy périlera au XVII^e, siècle de malheurs et de guerres. Des congrégations religieuses, Récollectines et Récollets viendront s'y installer, afin de porter secours à la population. Il demeure de leur présence de beaux bâtiments conventuels. La renaissance économique ne se marquera qu'à la fin du XIX^e siècle, avec l'essor du tourisme.

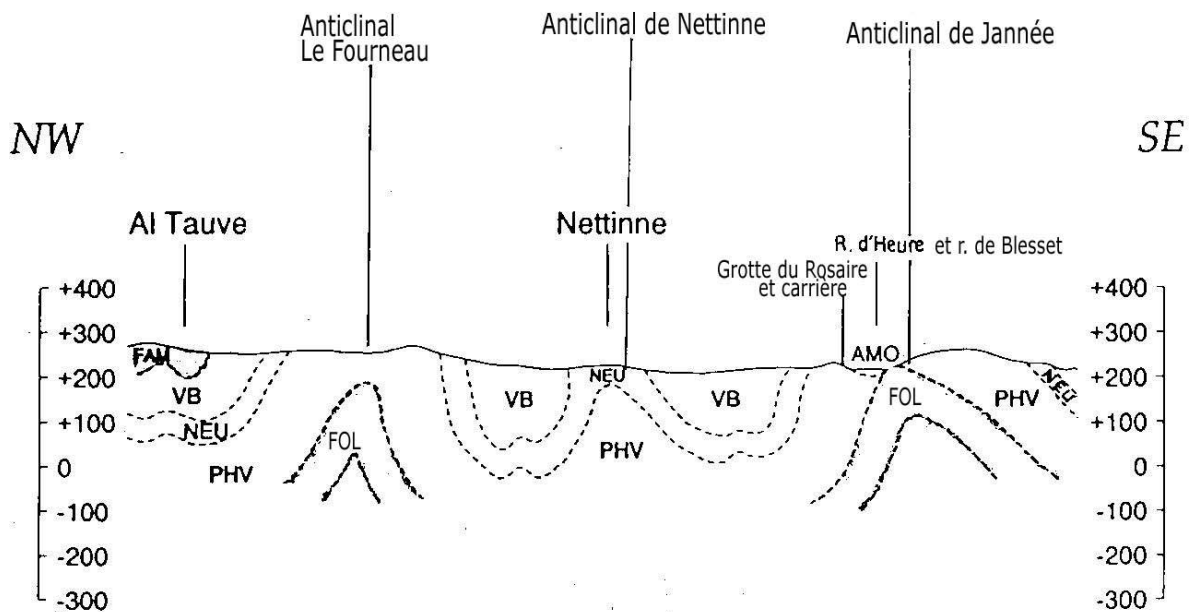


Figure 8. Coupe NW-SE traversant l'Anticlinorium au niveau de Netinne. Le dernier site visité se situe sur la droite du croquis (d'après Barchy et Marion, 2008-A).

A l'issue de ce dernier arrêt, les gosiers sont dans un état proche de celui de notre petit ruisseau. Aussi les derniers survivants s'empressent-ils d'emprunter la direction de Marche et d'investir un établissement riverain de la nationale 4 pour le verre de l'amitié.

QUELQUES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BARCHY L., MARION J.-M., 2008-A - *Carte géologique de Wallonie. 54/3-4, Maffe - Grandhan*. Ministère de la Région Wallonne, DGRNE, Namur.

BARCHY L., MARION J.-M., 2008-B - *Carte géologique de Wallonie, 54/3-4, Maffe - Grandhan. Notice explicative*. Ministère de la Région Wallonne, DGRNE, Namur, 88 p.

BOULVAIN F., 1993 - *Sédimentologie et diagenèse des monticules micritiques « F2J » du Frasnien de l'Ardenne*. Professional Paper, 1993/2, N° 260, Fasc. 1, 54.

BOULVAIN F., 2010 - *Géologie. Pétrologie sédimentaire. Des roches aux processus*. Ed. Ellipses, Paris, 259 p.

BOULVAIN F., BULTYNCK P., COEN M., COEN-AUBERT M., LACROIX D., LALOUX M., CASIER J.-G., DEJONGHE L., DUMOULIN V., GHYSEL P., GODEFROID J., HELSEN S., MOURAVIEFF N.-A., SARTENAER P., TOURNEUR F., VANGUESTAINE M., 1999 - *Les formations du Frasnien de la Belgique*. Memoirs of the Geological Survey of Belgium. N° 44, Min. Aff. Econom. 126 p.

BOULVAIN F., PINGOT J.-L., 2012 - *Une introduction à la géologie de la Wallonie*. www.ulg.ac.be/geolsed/geolwal/geolwal.htm

DEJONGHE L., JUMEAU F., 2007 - *Les plus beaux rochers de Wallonie*. Géologie et petite histoire. Service géologique de Belgique, Bruxelles, 358 p.

GROBEN J., 2000 - *L'ancien Duché de Luxembourg. Das ehemalige Herzogtum Luxemburg*. Ed. J. Groben, Imprimerie Saint-Paul, Luxembourg, 311 p.

GROESSENS E., non daté - *De d'Omalus d'Halloy à la régionalisation de la Belgique. Deux cents ans de cartographie géologique*. Hrrp ;// hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/04/41/54/PDF/omalus.pdf

LENAERTS J., 1984 - *Vie de J.-B. d'Omalus* in « Jean-Baptiste-Julien d'Omalus d'Halloy, 1783-1875. » Ouvrage collectif, Athénée Royal J. Delot, Ciney, 7-20.

MASSON B., 1984 - *Le géologue d'Omalus* in « Jean-Baptiste-Julien d'Omalus d'Halloy, 1783-1875. » Ouvrage collectif, Athénée Royal J. Delot, Ciney, 27-39.

PICKART A., 1990 - *A travers l'histoire du Val de la Somme. Somme-Leuze – Somal – Petite-Somme*. Ed. Petitpas, Bomal, 387 p.

THOREZ J., DREESEN R., STREEL M., 2006 - *Famennian in Chronostratigraphic units named from Belgium and adjacent areas*. Ed. DEJONGHE L., Geologica Belgica, Vol. 9, N° 1-2, 27-45.

Dimanche 25 mars 2012

Promenade historique à la découverte d'activités liées à l'eau à Miwart

JEAN-CLAUDE LEBRUN

Une douzaine de participants ont rejoint l'église de Mirwart pour parcourir un itinéraire classique de découvertes au cœur des vallées de la Lomme et de son affluent le Marsolle. L'objectif historique ayant été clairement exprimé dans l'intitulé de la promenade, elle a attiré un public plus intéressé par la découverte du lieu que par des observations purement naturalistes. Le rapport de cette activité sera donc fortement résumé et ne présentera que les sites rencontrés.

Le **château** rappelle un passé de plus de mille ans et se dresse sur une colline isolée par un large **méandre** de la Lomme. Une grande partie du territoire de la Haute-Lesse (de Ponderôme à Villance) était administrée au départ de ce prestigieux bâtiment. Ancienne forteresse, elle connut bien des vicissitudes et n'a pris sa forme actuelle qu'en 1708. Lorsque le château fut cédé en parfait état à la province en 1951, ses propriétés s'étendaient sur 1200 ha. Depuis, une gestion catastrophique l'a conduit à un état de délabrement scandaleux.

L'**église** construite en 1870 et dédiée aux saints Michel et Roch, abrite la dalle funéraire de Godefroid-Ferdinand de Smackers, un des seigneurs de Mirwart. Cette dédicace permet d'évoquer le procès des limites entre l'abbaye et la seigneurie ainsi que l'ancienne chapelle Saint-Roch. Anciennement, Mirwart dépendait de la paroisse de Bure (baptêmes, grandes fêtes, enterrements) et la **traversée de la Lomme** était un réel problème. Ce fut l'argument utilisé pour détacher Mirwart de la communauté paroissiale de Bure.

L'emplacement de la **chapelle Saint-Roch** (1638-1804), édifiée par Jean de la Hamaide, le maître des forges, pour enterrer rapidement, dans un terrain profane, les nombreuses victimes – dont plusieurs membres de sa famille – sera source de conflit avec l'officier du château, Hoffschmidt puis avec les abbés de Saint-Hubert et le prince-évêque de Liège.

Le **prieuré**, fondé en 1084 par l'abbé Thierry de l'abbaye de Saint-Hubert, sera supprimé en 1551 par la Bulle du pape Jules III qui ordonna la réunion perpétuelle du prieuré et de ses biens à l'abbaye (ces deux sites ont été évoqués près du calvaire qui domine le village).

Dans le bourg même, de nombreuses **brasseries** ont assuré, au XVII^e siècle, l'approvisionnement local (avec Lomprez et Villance). Le seigneur percevait un droit d'abrochage (Louis de Marche payait deux pots de bière pour chaque tonneau en 1619). Plusieurs tavernes étaient installées sur le grand chemin de Givet à Saint-Hubert.

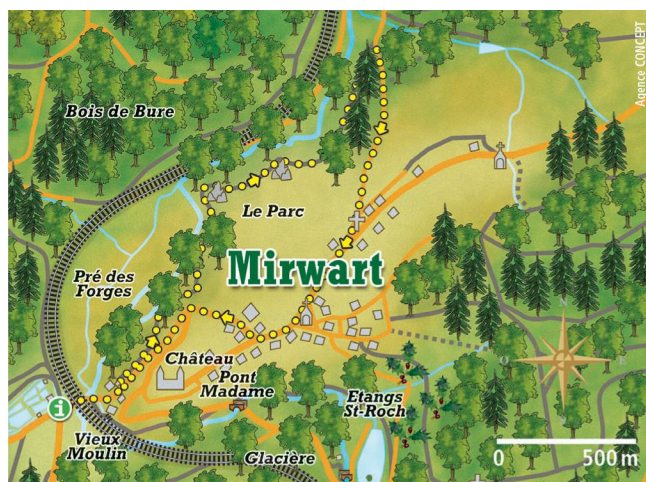
Les **étangs** Saint-Roch (petit et grand) s'étendent sur 180 ares et font partie de la pisciculture provinciale qui compte une trentaine d'étangs. Jadis, ils servaient à approvisionner la seigneurie en poissons mais aussi en glace.

La **glacière** bâtie à flanc de coteau et en partie enterrée date de 1860-1863 (sous Ernest Darrigade). Sa restauration a été assurée en 1973. La voûte est surmontée d'une épaisse couche d'argile, elle-même recouverte de cendre de charme. On utilisait aussi le charbon de bois réduit en poudre pour neutraliser les odeurs ! Une petite glacière servait de relais à l'approvisionnement. Des ruines sont encore visibles à l'arrière du château.

Le château était approvisionné en eau par des buses en bois à partir de la **fontaine** située rue d'Awenne. Ce point d'eau était indispensable pour alimenter les réservoirs du château. Les premières bornes-fontaines-lavoirs datent de 1863. Avant, les **lavandières** se réunissaient sur les rives de la Lomme au lieu-dit *li Lavèderie*.

Le **moulin** de Mirwart transformé en centre d'hébergement et d'accueil faisait partie des nombreux moulins banaux appartenant au seigneur : Lomprez, Chanly, Graide, Libin, Villance et Maissin.

L'actuel centre provincial de **la nature et de la pêche**, ainsi que l'importante **pisciculture** installée sur le Marsolle, ont transformé fortement la vallée. Jadis, c'était le seigneur qui se réservait le droit de pêche et les « sergents » en assuraient la protection. Les comptes aux amendes des XVI^e et XVII^e siècles détaillent de nombreux « mésus » punis par trois florins d'amende.



Le **pont** du chemin de fer (1873, reconstruit en 1915) est certainement le moins pittoresque comparé aux sept autres ponts que compte Mirwart (pont des Cloyes, pont de Gobaille, pont Madame, pont d'Artigues (vers 1820), pont du Block, pont des Courtis et pont des Fourneaux).

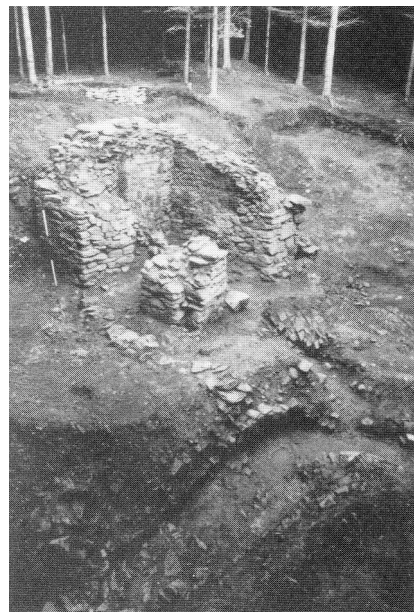
En 1858, Arlon est relié par chemin de fer à Bruxelles et un an plus tard à Luxembourg. La boucle de Mirwart a toujours constitué un ralentissement difficile à corriger. Anciennement, les **locomotives à vapeur** devaient régulièrement faire le plein d'eau et des prises d'eau étaient aménagées à proximité de plans d'eau.

En remontant le Marsolle, à proximité du pont d'Artigues, se trouvait une **scierie** éponyme. Elle était renseignée en 1848 mais a été probablement construite dès 1826. En 1890, elle occupait encore deux ouvriers et débitait 25 000 pieds de bois.

À proximité de la hutte reconstituée des charbonniers, on évoque les **salineries**. On a oublié qu'à cette époque, des équipes de cendriers incinéraient, dans des fosses creusées en forêt, les branches, bois morts et même du taillis pour récolter un maximum de cendres qui étaient ensuite lavées dans de grandes cuves dans les salineries. Après trois lavages successifs, les eaux de lavage étaient ensuite repassées sur d'autres cuves. Le « percolat » enrichi en potasse était acheminé vers une chaudière de tôle ou de fonte pour subir la dernière phase d'évaporation. Le salin obtenu était vendu en France mais pouvait servir d'engrais dans les exploitations agricoles locales. Mélangé à des graisses, il entrait dans la composition de savon.

Le tracé de la promenade longe une chênaie sessiliflore typique très répandue sur les assises les plus pauvres de l'Ardenne, à dominance grézo-quartziteuse. Jusqu'au ^{XIX}^e siècle, on y pratiquait l'écorçage des chênes. Réduites en poussières, les écorces étaient acheminées vers les **tanneries** pour être mélangées à l'eau déversée dans des fosses remplies de peaux à tanner. Théodore Joseph Gillet de Mirwart est renseigné comme tanneur sous le régime français.

Les ruines du **haut-fourneau** de Marsolle évoquent un passé lointain. Il a fonctionné de 1537 à 1570 (concession de Robert I de la Marck). Un projet d'aménagement (à l'enquête publique) est en cours pour le mettre en valeur. Dans un premier temps, les infrastructures nouvelles viseront à protéger la base du fourneau et les arrivées d'eau qui alimentaient le soufflet. Dans un second temps, la halle, les habitations, le crassier et le bocard devraient aussi profiter d'un programme de mise en valeur. Le seigneur possédait d'autres hauts-fourneaux à Contranhez (Libin), Sohier, Grupont et Neupont.



Les ruines du haut-fourneau de Marsolle lors des fouilles.

Le pré des Forges n'a pas toujours porté ce nom. Au XVI^e siècle, c'étaient les prés de Bras et de Freux. Il deviendra le pré des Forges lorsqu'une **forge** sera installée à proximité. Le minerai de fer était réduit en fonte dans le haut-fourneau puis la forge d'affinage décarburait la fonte pour la transformer en fer. Le bief d'amenée d'eau commençait à la hauteur du moulin. La forge a été abandonnée en 1674 lorsque le château a été mis sous séquestre sur les ordres de Louis XIV.

Une partie du pré des Forges était traversée par un bief d'**abissage**. Le procédé bien connu en Ardenne permettait une récolte de foin plus abondante.

Le bâtiment des forges a été transformé par Louis de Marche (aubergiste et brasseur) en « papillerie ». Les **papeteries** de l'époque utilisaient des chiffons (procédé de Samarcande). Des chiffons mouillés étaient laissés à la fermentation puis découpés en lanières. Ils étaient ensuite fragmentés par les maillets munis de clous activés par l'énergie hydraulique avant d'être réduits en pâte, tamisés et enfin séchés.

Nous avons pu découvrir à quel point la rivière était, en Ardenne, un élément majeur dans la vie quotidienne de nos ancêtres et dans l'économie rurale avant l'ère industrielle. Généralement, les historiens se penchent sur l'importance de la forêt et de l'espace agricole. Cependant, l'eau des rivières, depuis les sources jusqu'au fleuve, a servi à bien des utilisations, aujourd'hui oubliées. Utilisations qui, sauf les tanneries, étaient ... non polluantes !!!

Dimanche 1 avril

Observations ornithologiques le long du Ravel de Wanlin à Houyet

MARC PAQUAY

Matin un peu frais puis grand bleu pour une sortie fort agréable empruntant la piste du Ravel. Le parcours traverse différents milieux à caractère bocager et on passe quatre fois au-dessus de la Lesse. Très favorable pour l'observation des oiseaux !

Au départ (ancienne gare de Wanlin) nous notons une corbeautière active comprenant une dizaine de nids. Près du premier pont sur la Lesse, les Pouillots véloce, déjà de retour et réguliers partout, se font entendre avec la Fauvette à tête noire rentrée récemment. Sur la rive un Pic épeichette mâle arpente le tronc d'un aulne mort : sa cavité est probablement dans cet arbre ou non loin dans la ripisylve. Dans le même temps, c'est un Pic vert qui se pose brièvement. Un peu plus loin (manifestement c'est l'heure des pics) un Pic mar « gueule » dans un bas de versant bordant la Lesse que nous traversons une seconde fois.



Pic épeichette (<http://solene.ledantec.free.fr>)

Un Martin-pêcheur est entendu.

Sur fond de ciel parfaitement bleu, un rapace à silhouette plus svelte qu'une buse vole activement vers le nord : c'est un Busard des roseaux en migration, un oiseau de type femelle ou immature, assez sombre avec marques claires à la tête.

Près de l'ancienne petite gare de Hour-Havenne, à proximité des bâtiments de la scierie de marbre et des quelques maisons du hameau, ce sont des espèces plus anthropiques qui s'offrent à l'observation : Rouge-queue noir, Verdier en vol de parade (vol de chauve-souris), Hirondelle rustique (la première de l'année), Tourterelle turque, Choucas et Pigeon ramier (vol de parade en festons). Dans des conifères d'ornement, nous observons un couple de Mésange à longue queue dont une avec la tête toute blanche comme chez les oiseaux d'Europe du nord. Cette sous-espèce est très rarement notée chez nous en hiver. Les formes à tête blanche sont très rares dans nos populations indigènes.

Nous traversons l'obscurité froide du tunnel (500 mètres) pour rejoindre les abords de Lissor et encore un fois la Lesse. Fauvettes à tête noire et Pouillots fitis récemment rentrés de leurs quartiers d'hiver méridionaux chantent. Un couple de Tardifs pâtres circule entre un pré et une lisière broussailleuse. Leur mobilité suggère des oiseaux de passage sur un site où l'espèce n'a jamais niché ...

Nous pratiquons quelques écarts mammalogiques par l'observation de diverses laissées de mustélidés : manifestement, l'endroit est fort fréquenté par plusieurs espèces. Sur quelques mètres, nous notons des crottes de Putois, de Renard, de Belette et sans doute d'Hermine.

Il faut dire que ces petits mammifères sont abondants cette année vu la pullulation des petits rongeurs tant en forêt que dans les milieux ouverts.

Nous arrivons près de Houyet, sur le pont qui marque la quatrième rencontre de la Lesse. A cet endroit dénommé « Lyon » nous admirons le vol des Bernaches – ces « invasives » mal aimées – des Colverts, un Cygne tuberculé et un Martin-pêcheur.

Au loin, nous entendons les caquètements répétés d'un Autour.

La matinée est bien avancée, nous pressons le pas pour refaire le chemin à l'envers.

Compte-rendu de la réunion « Commission de l'environnement » du 17 février 2012 (rappel)

LOUIS DELTOMBE ET PHILIPPE CORBEELS

1. La commune de Wellin met à notre disposition le local aménagé récemment sis 2, rue du Tomboy à Chanly, local plus vaste et plus confortable car chauffé et possédant des sanitaires. Nous pourrions aussi occasionnellement occuper un local dans l'ancienne école de Wellin lors de conférences avec projection. Pour l'avenir la commune nous destine un local à Sohier où nous pourrions tenir nos réunions et déménager la bibliothèque actuellement située dans l'ancien local de la cure de Chanly. En coordination avec les autres asbl de la commune nous privilégierons le local rue du Tomboy.
2. Contrat de Rivière Lesse et Lomme : des opérations d'arrachage de la balsamine sont prévues depuis la source de la Lesse vers l'amont ; le CR fait appel à des volontaires pour aider à endiguer ce raz de marée vert.
3. Life Lomme : Clément Crispiels représentera les NHL lors de leur activité grand public en mai 2012 et se chargera de commenter l'aspect scientifique des mises en valeur des fonds de vallées.
4. Certification PEFC : la commune de Wellin est sur la bonne voie pour récupérer son label de certification PEFC. Les actions entreprises ont été rassemblées dans un « plan d'actions » qui comporte 3 grandes lignes directrices : mise en conformité (abaissement, ou enlèvement) des clôtures de chasse (législation de l'an 2000 !), application d'un plan de prélèvement aux sangliers, action de diminution progressive du nourrissage manuel. Il est évident que les actions des environnementalistes ont eu une influence décisive et qu'en toute objectivité les actions que nous menons de longue date ne sont pas inutiles. Le comité a pris comme décision de se concentrer actuellement sur la question du nourrissage. Voir ci-dessous les 2 courriers qui seront envoyés. Par ailleurs le tribunal de police de Neufchâteau a condamné à une amende le Conseil Cynégétique de St Hubert pour non respect réitéré des plans de tirs, ce qui est une grande première.
5. Éoliennes : le gouvernement veut appliquer un nouveau cadre d'installations d'éoliennes. Avant la parution de ce nouveau décret de nombreuses firmes présentent leur projet ce qui crée la pagaille et des oppositions dans les communes concernées.
6. Rochefort : si le projet pharaonique de l'ermitage d'Hoffschmidt semble être sur la touche, la CLDR a déposé plusieurs dossiers d'aménagement de sites touristiques (Rond du Roi, belvédères de Han et de Lorette) visant à les doter de bancs, d'aires de pique-nique, ... Un courrier sera adressé à la commune pour s'assurer que ces travaux ne dénatureront pas ces sites naturels sensibles. L'extension du zoning de Rochefort est en veilleuse vu les fortes réactions négatives des habitants.
7. Givet : le projet d'incinérateur de déchets papetiers encrés (plus de 200.000 tonnes/an) a suscité lors de l'enquête publique de vives oppositions dans les communes belges voisines (Beauraing, Doische, Dinant, Hastière et Houyet). La population de Givet aussi craint les fumées polluantes et l'augmentation du charroi. L'association des médecins de Dinant s'est vivement opposée pour des raisons sanitaires. Le ministre Henry devra négocier avec le préfet des Ardennes Françaises.
8. Création du Parc Naturel Lesse-Semois : il couvrirait 9 communes (Bertrix, Paliseul, Saint-Hubert, Tellin, Wellin, Bouillon, Daverdisse, Herbeumont et Libin). Paradoxalement la commune de Rochefort ne se sent pas concernée et se targue de son Parc National de Lesse et Lomme, structure résultant d'une convention avec Ardennes et Gaume qui n'est en rien contraignante pour la commune. Heureusement les zones intéressantes ont été érigées en réserves domaniales et sont gérées par la région.
9. Divers
Batraciens : l'antenne Natagora-Famenne va mettre en place les barrières pour les batraciens en migration dans les villages de Laloux, Frandeu et Villers s/ Lesse. Dépôts de bois le long des routes : normalement les grumes doivent être enlevées, les branches de moins de 7 cm de diamètre peuvent et doivent même être laissées au sol. Inventaire des chemins communaux : cette action vise à abandonner la prescription trentenaire et à réhabiliter des chemins oubliés (itinerairesdewallonie.be).

Projet d'interdiction du nourrissage artificiel et intensif du sanglier en Wallonie : courrier au Ministre de l'Environnement

Monsieur le Ministre,

Notre association comprend des membres actifs, naturalistes, environnementalistes, scientifiques, de sensibilités multiples, parmi lesquels des professionnels de la sylviculture. Nous avons à ce titre, une vision pluraliste de l'équilibre « Forêt-Gibier ». Depuis une dizaine d'années, la question du nourrissage et de ses implications est au centre de nos préoccupations et nous sommes obligés de constater l'absence totale d'évolution dans ce dossier. Les Naturalistes de la Haute-Lesse ont donc accueilli très favorablement votre communiqué de presse du 22 février. En effet, appliqué stricto sensu et dans la mesure où la décision fixait avec certitude l'abandon total du nourrissage artificiel au 01/10/2012, ce communiqué de presse nous semblait un arbitrage positif.

Hélas, actuellement, des signes prémonitoires laissent à penser que l'on s'oriente vers un moratoire permettant une continuation de cette honte que constitue le nourrissage artificiel. Bien que nous ne connaissions pas encore le contenu de cette mesure décrétaire, nous profitons de l'occasion pour vous spécifier que nous considérons que l'abandon total au 01/10/2012 doit rester de règle ; que les seules dérogations concevables sont des situations spécifiques de dégâts aux cultures, en saison de végétation, accompagnées d'une fixation d'objectifs quantitatifs vérifiables. Nous estimons par ailleurs, qu'il conviendrait d'interdire la chasse dans les cultures « à gibiers » : peu éthique, socialement honteuse, elle constitue une atteinte directe à la biodiversité.

Enfin, les Naturalistes de la Haute-Lesse revendiquent l'introduction d'un mécanisme décisionnel dans une plate-forme organisée autour de la problématique de la chasse.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre considération distinguée.

Certification PEFC : courrier à la Commune de Wellin

Mesdames, Messieurs les membres du Conseil communal,

Le comité des Naturalistes de la Haute-Lesse tient à vous féliciter du plan d'actions que vous avez été amenés à prendre, et de la récupération de la certification PEFC qui en a découlé.

Certes nous comprenons très bien que cette démarche s'est effectuée dans des circonstances peu agréables, et c'est bien volontiers que nous admettons que le problème « équilibre forêt-gibier » concerne de très nombreuses communes ardennaises.

La lecture du plan d'actions et d'autres données en notre possession nous amènent à insister pour accentuer encore les démarches, et nous avons l'intime conviction que les audits futurs seront particulièrement attentifs à l'évolution des populations de gibier. Nous aimerions en outre vous interroger spécifiquement sur la manière dont vous allez élaborer une réflexion conjointe avec les autres communes voisines afin de mener à bien la diminution du nourrissage artificiel du gibier.

D'ores et déjà, entre l'interdiction de la commune de Davedisse et une réduction drastique de la commune de Tellin, il nous apparaît indispensable d'agir dans le sens d'une diminution auditable voir d'une interdiction totale. Indépendamment de l'évolution de la législation régionale, nous ne doutons pas qu'il vous tiendra à cœur d'agir de concert avec les communes voisines.

Dans l'attente de vous lire nous tenons encore à vous féliciter pour la qualité de vos décisions.

Attention au changement de date : la prochaine réunion de la commission environnement aura lieu rue du Tomboy à Chanly le jeudi 10 mai à 20h. Bienvenue à tous !

Climat : nous n'avons pas de temps à perdre

UN COLLECTIF DE SIGNATAIRES.

La communauté scientifique est quasi-unanime, les experts du GIEC le soutiennent à l'unisson : le climat planétaire se réchauffe et l'activité humaine en est la cause. Cette situation est maintenant reconnue par l'OCDE et de nombreuses autres institutions internationales. Les derniers résultats du GIEC confirment la nécessité de réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre d'au moins 50% dans les quarante prochaines années, faute de quoi les générations futures subiront des conséquences désastreuses en termes environnementaux, humains, sanitaires, financiers. La population mondiale ne cesse de croître et un nombre important d'êtres humains sont déjà, et seront de plus en plus, exposés à des tragédies liées au changement climatique.

Il reste pourtant quelques individus, les « climato-sceptiques », persistant à soutenir, en dépit des évidences apportées par la communauté scientifique, que le climat ne connaît aucune évolution alarmante. Et que l'augmentation de la température du globe, ou encore des phénomènes climatiques extrêmes (ouragans inhabituels, périodes de pluies dévastatrices ou journées de canicule) et la réduction de la couverture glaciaire ne sont que des variations naturelles, dues notamment aux éruptions solaires.

En démocratie, chaque citoyen dispose de la liberté de penser ce qu'il veut. Dès lors qu'il ne cause de tort à personne, chacun est libre de soutenir que la Terre est plate, que les dinosaures n'ont jamais existé et que le climat planétaire ne se réchauffe pas. C'est sans doute au nom, précisément, de cette liberté intellectuelle dont notre pays s'honore, que le président de la Chambre des représentants a invité ces « climato-sceptiques » à faire entendre leur thèse devant une commission.

Le débat démocratique est fondamental, nos parlementaires doivent pouvoir entendre l'expression de toutes les sensibilités, de toutes les opinions. Mais ce débat-ci a déjà eu lieu, le thème a été clarifié de longue date et le GIEC, tout comme de nombreuses autres institutions internationales, continuent à préciser le niveau du réchauffement qui nous attend et ses implications, ainsi que les moyens existants pour le limiter et s'adapter aux changements déjà en cours. Toutes nos énergies, tout notre savoir, et notre souci constant, doivent aller aujourd'hui vers la résolution du problème climatique, dans une double logique de limitation des causes (émissions de gaz à effet de serre, essentiellement dues à la combustion d'énergies fossiles) et d'atténuation des impacts, puisqu'il est entendu qu'un certain réchauffement ne pourra plus être évité. Nous devons travailler sans relâche à faire en sorte que les Etats, les entreprises, les particuliers, réduisent leurs émissions de gaz à effet de serre, tout en encourageant une dynamique économique positive et en nous protégeant de l'augmentation des coûts des sources d'énergie fossiles. Nous devons faire de cette problématique une vraie priorité, sinon la Terre se chargera de le faire pour nous dans des conditions autrement plus dramatiques.

Ce débat peut donner à émouvoir ou à réfléchir : certains citoyens ont de la peine à entendre ces climatologues ou ces écologistes convaincus perçus comme « donneurs de leçons », d'autres contestent la validité de certains chiffres, et la complexité des effets, des conséquences et des solutions empêche parfois une lecture claire et univoque des enjeux. Il est important de rappeler aux citoyens la force des bases scientifiques existantes et d'assurer la compréhension, l'adhésion et la volonté d'agir de tous pour répondre à ces enjeux. La stratégie des climato-sceptiques sert des intérêts particuliers puissants, et ne doit surtout pas nous détourner de l'essentiel : nous devons agir, aujourd'hui, avec détermination. Et ne pas nous laisser retarder dans ce travail immense et urgent. Nous n'avons pas de temps à perdre, le coût de l'inaction est bien trop élevé.

André Berger, Professeur émérite (UCL), Membre de l'Académie Royale de Belgique, Isabelle Callens, chargée de cours (UCL), Thierry Bouckaert, akkanto, Philippe de Woot, Professeur émérite (UCL), Membre de l'Académie Royale de Belgique, Etienne de Callataÿ, chief economist Banque Degroof, Xavier Deutsch, écrivain, Mathias Dewatripont, Professeur d'économie à la Solvay Brussels School (ULB), Marion Hänsel, cinéaste, Marek Hudon, Professeur à la Solvay Brussels School (ULB), Philippe Huybrechts, glaciologie et climatologue, professeur à la VUB, Olivier Lefebvre, ancien président d'Euronext Brussels, Philippe Maystadt, Président honoraire de la BEI, président de l'European Policy Center, Laurent Minguet, président du cluster TWEED, Pierre Mottet, IBA, administrateur d'Agoria, Pierre Ozer, Département des Sciences et Gestion de l'Environnement (Ulg), Frank Pattyn, glaciologue et professeur à l'ULB, André Sapir, professeur d'économie à l'ULB, Thomas Leysen, Président d'Umicore, Philippe Toint, professeur aux FUNDP, Henry Tulkens Professeur émérite et chercheur au CORE (UCL), Sybille van den Hove, directrice, Median (Barcelone), Pascal Vermeulen, Climact, Yves Verschueren, administrateur délégué essenscia, Vincent Wertz, prorecteur à l'enseignement et à la formation de l'UCL.

Carte blanche parue
dans Le Soir, mardi
27 mars 2012

GIEC

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC, en anglais Intergovernmental Panel on Climate Change, IPCC) « a pour mission d'évaluer, sans parti pris et de façon méthodique, claire et objective, les informations d'ordre scientifique, technique et socio-économique nécessaires pour mieux comprendre les risques liés au changement climatique d'origine humaine, cerner plus précisément les conséquences possibles de ce changement et envisager d'éventuelles stratégies d'adaptation et d'atténuation. » Des centaines de spécialistes du monde entier contribuent à l'établissement des rapports du GIEC, comme auteurs, collaborateurs et examinateurs. Ils ont essentiellement pour tâche de faire la synthèse des meilleures informations scientifiques, techniques et socioéconomiques figurant dans des publications dont la valeur scientifique est largement reconnue et qui sont disponibles à l'échelle internationale ainsi que dans un certain nombre de publications n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation scientifique par des pairs.

Balsamines de l'Himalaya : APPEL AUX VOLONTAIRES !

Si vous avez des cuissardes, c'est le moment de les enfiler !!

Si vous avez des bottes, c'est le moment de les chausser !

Pour répondre à la demande de certains partenaires, une campagne d'arrachage de Balsamines de l'Himalaya est organisée par le Contrat de Rivière de la Lesse, sur des parties de rivières qui étaient jusqu'ici relativement épargnées, mais qui commencent à être infestées : la Lesse de la source vers Chanly, et l'Almache.

Cela se passera aux dates suivantes :

Sur la Lesse à partir de Chanly, en remontant vers l'amont:

- Les 4-5-6 juin, si la floraison est suffisamment avancée (c'était le cas l'année passée).
- Les 20 et 23 juillet, si l'arrachage n'a pas été pas terminé en juin.
- Les 20-21 et 22 août pour un deuxième passage.

Rendez-vous le 4 juin à 9 heures au pont de Chanly (côté scierie). pPenez votre pique-nique.

Sur l'Almache, à partir de la confluence avec la Lesse vers l'amont:

- les 7-8 juin, si la floraison est suffisamment avancée.
- le 19 juillet, si arrachage pas terminé en juin.
- les 23 et 24 août, deuxième passage.

Rendez-vous le 7 juin à 9 heures près de l'hôtel du moulin de Daverdisse. Prenez votre pique-nique.



Pour la bonne organisation de l'opération, et si vous voulez être prévenus en cas de changement, inscrivez-vous en nous appelant au 084/222 665 ou en nous envoyant un courriel à info@crlesse.be.

Action de protection des batraciens en février-mars 2012

LOUIS DELTOMBE

Les résultats présentés ci-dessous sont tout à fait provisoires. Les résultats définitifs paraîtront dans les Barbouillons ultérieurs.

Jacques Gallez a recensé environ 350 amphibiens à Frandeux et Laloux. Hubert Streignard 150 dans ce même secteur et personnellement 482 Grenouilles, 72 Crapauds et 15 Tritons sur Laloux seul. Au total cela fait tout de même 1000 sauvés.

Les gros passages se seraient déroulés entre le 29/2 et le 4/3. Ensuite, sécheresses et puis gelées se succédant, ont tari ceux-ci.

Jacques promet de s'informer auprès d'autres équipes de Natagora pour avoir – si possible – une explication concernant la diminution – relative – des crapauds.



Cotisation

Petit rappel aux distraits : si l'étiquette apposée sur l'enveloppe ayant contenu votre numéro 265 des Barbouillons est garnie d'un point rouge, cela signifie que vous n'êtes pas en ordre de cotisation. C'est donc le dernier numéro que vous recevrez ... à moins ... de verser votre cotisation au plus vite (voir en dernière page) !



Compte-rendu (très) résumé des actions du Contrat de rivière Lesse (CRL) de la première année de mise en œuvre du programme 2010-2013

LOUIS DELTOMBE

Parmi les 817 actions prévues en 2011, 144 ont été réalisées par les partenaires et 11 par la cellule de coordination et 435 sont en cours de réalisation. Quelques exemples : sensibilisation à la gestion des plantes invasives ; sensibilisation par rapport à l'aménagement du territoire ; si des travaux publics sont effectués sur un cours d'eau ou sur une route qui traverse un cours d'eau, les gestionnaires se sont engagés à prévenir le CRL, etc.

Autres exemples, parmi tant d'autres, intéressants pour les naturalistes :

- inventaire le long des cours d'eau des prairies à haute valeur biologique ;
- prolongation de la convention « Projet pilote visant à interdire l'accès du bétail aux cours d'eau dans le sous-bassin Lesse » entre le SPW et le CER Marloie ; subventions pour les clôtures et les abreuvoirs en amont des zones de baignade
- sensibilisation des agriculteurs sur divers sujets les concernant, via le Comice agricole de Carlsbourg, via les courriers des communes ...
- en juin ,juillet et août : opération arrachage balsamine sur l'Almache et sur la Lesse en amont de Resteigne ;
- inventaire des ponts Infrabel (chemin de fer) sur les lignes 162, 165, 166, sur les cours d'eau pour relever d'éventuels obstacles à la circulation des poissons causés par les ponts, etc.

Projet LIFE-LOMME 2010-2014 : restauration de milieux tourbeux, de fonds de vallées et de la forêt feuillue dans 3 sites NATURA 2000 (10 000 ha) sur Libin, Daverdisse, Wellin, Tellin, Libramont, Saint-Hubert et le domaine provincial de Mirwart. A ce jour, promesses de vente : 25,7 ha privés ; conventions de gestion : 9,5 ha privés ; collaboration sur 231,6 ha publics ; travaux sur 89 ha réserves naturelles. Total : 355,7 ha (mieux que les 230 ha prévus). Deux exemples de travaux : gyrobroyage en bordure de la RND des Troufferies de Libin (28,1 ha) et marché d'étrépage accordé (RND Troufferies de Libin).

Enfin, le CRL se tient informé au sujet du projet AMICE, un projet international concernant les changements climatiques pour la Meuse (crues et étiages de plus en plus accentués).

Au vu du magnifique bilan réalisé jusqu'ici l'on peut être fier du beau projet CRL voulu et lancé par les seuls naturalistes de la Haute-Lesse, et initié par l'habileté négociatrice et l'opiniâtreté de Noëlle De Brabandère. L'on ne peut que féliciter chaleureusement Noëlle et son équipe pour l'impressionnant travail accompli : Marie Lecomte, Stéphanie Dessy, Anaïs Moreau, Colin Pirlot, Sara Cristofoli, David Doucet et Pierre Clerx.



19 communes,
2 Provinces,
1334,8 km²,
2917 km de cours d'eau,
30 masses d'eau,
375 km² de zones NATURA2000.

<http://www.crlesse.be>

Les Naturalistes de la Haute-Lesse

A.S.B.L., Société fondée en 1968 N° d'entreprise : 412936225 Siège social: Chanly
www.naturalistesdelahautelesse.be

L'association « Les Naturalistes de la Haute-Lesse » a pour objet de favoriser, développer et coordonner par les moyens qu'elle juge utiles [Extrait de l'article 2 des statuts de l'association.] :

- toutes initiatives tendant à augmenter les connaissances de ses membres dans le domaine des sciences naturelles;
- l'étude de toutes questions relatives à l'écologie en général;
- toutes actions en vue de la conservation de l'environnement, de la sauvegarde et de la protection de la nature.

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'association est reconnue en vertu du décret du 17 juillet 2003 relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'éducation permanente.

Elle est agréée par la Région wallonne en qualité d'organisme d'information, de formation et de sensibilisation. Elle est membre d'Inter-Environnement Wallonie.



Wallonie

COTISATION

Cotisation annuelle à verser au compte

BIC : TRIOBEBB

IBAN : BE34 5230 8042 4290

« Naturalistes de la Haute-Lesse, asbl »

6921 Chanly

en indiquant les noms et prénoms des membres.

Montants (minimum):

individuelle	15 €
familiale	15 € + 1 € par membre supplémentaire
étudiant	7,50 €

COMITÉ

Philippe CORBEEL Administrateur, Commission Environnement	12 rue Boverie 6921 Chanly 084 38 72 72 p.corbeel@hotmail.com
Georges DE HEYN Secrétaire	Rue Théo Olix, 77 6920 Froidlieu (Wellin) 0497 24 35 31 gdeheyn@skynet.be
Louis DELTOMBE Administrateur, Commission Environnement	Rue Hautmont, 7 5580 Frandeux 084 37 73 86
Marie LECOMTE Trésorière	Rue Léon Herman, 2 6953 Mormont 084/32.32.43 GSM:0487/488.747 marielecomte6@gmail.com
Marie Hélène NOVAK Administratrice	Chemin des Aujes, 12 5580 Briquemont 084/37 89 09 ou 0476/75 40 96 mhnovak@skynet.be
Marc PAQUAY Vice-Président	Rue de Focant, 17 5564 Wanlin 082/22 51 82 – 0476/21 49 29 paquaymarc@skynet.be
Daniel TYTECA Président	Rue Long Tienne, 2 5580 Ave-et-Auffe 084/22 19 53 0497/466.331 daniel.tyteca@uclouvain.be

Les Barbouillons

Bureau de dépôt légal: poste de Rochefort.

Agrément poste n° P701235

Date de dépôt:
le 2 mai 2012

Ce périodique est publié avec l'aide du
Service Public de Wallonie, Département
de la Nature et des Forêts.

Les articles contenus dans cette revue
n'engagent que la responsabilité de leur
auteur. Ils sont soumis à la protection sur
les droits d'auteurs et ne peuvent être
reproduits qu'avec l'**autorisation des
auteurs.**

Editeur: MH NOVAK,
Chemin des Aujes 12,
5580 Rochefort.

E-mail:
barbouillons@gmail.com

www.naturalistesdelahautelesse.be